

POLITIQUE

Grandes régions : quel premier bilan ?

Après neuf mois d'existence, les Régions de France sont en congrès aujourd'hui à Reims. Présidents et opposition de nos exécutifs dressent un inventaire après ces premiers pas dans les nouveaux périmètres.

Le 4 janvier dernier, nos Régions devenaient XXL et élisaient leur président. Neuf mois plus tard, l'association des régions de France (ARF) tient son congrès aujourd'hui à Reims, le premier depuis la mise en application de la réforme territoriale. Le moment de se retourner sur ces premiers mois, de revenir sur ce qui a changé, ce qui reste à faire, en s'appuyant sur les réflexions de nos élus. Ceux qui dirigent, ceux qui auraient aimé le faire...

1 **CE QUI A CHANGÉ ?** Le nom. Fini la Picardie, terminé la Champagne-Ardenne, place aux Hauts-de-France et au Grand Est. Quelques polémiques sur la forme n'auront pas empêché ces changements de passer finalement comme une lettre à la poste. « Le nom et le logo, c'est subalterne... », note Jacques Meyer (PS, Marne). « C'est rentré dans les mœurs et j'espère que, progressivement, les gens se sentiront encore davantage membres d'une même communauté pour avoir envie d'y rester », ambitionne Philippe Richert, le président (LR) du Grand Est. À l'inverse, « un nom qui n'a pas de racine ne peut prendre racine... », fusilte Paul-Henry Hansen-Catta (FN, Aisne) au sujet des Hauts-de-France. « Moi, je me sens toujours Picard et le nom des Hauts-de-France, j'en suis sûr », lance Xavier Bertrand, le président (LR) de la nouvelle entité. De même, dans leur nouvel ensemble, les Ardennais clameront toujours leur appartenance à leur identité, déjà à cheval sur trois pays...

L'autre grand changement tient dans l'organisation politique et administrative. Elle est en place. Que ce soit celle de l'État (directions régionales, rectorats, agences régionales de santé...) ou celles de la Région. « Strasbourg, Metz et Châlons restent les trois pôles », rappelle Phi-

lippe Richert. Après, pour éviter une perte de proximité, les deux exécutifs ont décidé de créer des agences territoriales. Les douze prévues dans le Grand Est seront opérationnelles « en fin d'année ». Dans les Hauts-de-France, « la première antenne régionale ouvrira à Fournies, fin octobre. Chaque département en sera doté avant la fin de l'année », indique Xavier Bertrand, « et le déploiement complet dans tous les bassins sera fait début 2017 pour les vingt antennes ».

2 **LES PLUS** Au-delà du changement de périmètre, nos Régions ont aussi connu un changement politique, passant de gauche à droite. « Et Philippe Richert a respecté les engagements pris auparavant, poursuit aussi les différents dispositifs pour 2016 », concède Jacques Meyer. Ainsi, « pour les dossiers en lien avec le contrat de plan État-Région, il poursuit les remettre en cause ». Ce qui n'a pas été le cas.

Et Philippe Richert ne souligne pas par hasard l'intérêt porté à des dossiers champardennais : « l'électrification du Paris-Troyes, on en parle depuis 40 ans... C'est signé ! Pareil pour

la voie ferrée Charleville-Givet, les travaux sont en train de démarrer pour remettre à niveau cette ligne ». Quant à l'enseignement supérieur, il souligne que la Région a maintenu son financement (45 millions d'euros) pour le campus 3.D de l'université à Reims et celui de Charleville « qui va se concrétiser ».

Dans les Hauts-de-France, Xavier Bertrand met en avant « les 17 000 habitants, qui font au moins 30 km pour aller travailler, ayant déposé un dossier pour bénéficier d'une aide aux transports de 240 € par an ». Surtout, c'est l'emploi qu'il veut mettre en avant après sa promesse de campagne de fournir du travail à 60 000 chômeurs lors des neuf premiers mois de son mandat.

Pas de bilan pour le moment, « nous avons des échecs comme partout mais aussi des vrais succès : vendredi dans le Nord et la semaine prochaine à Amiens, vous verrez des implantations d'emplois très importantes qui montrent que nous commençons à avoir des vrais résultats ».

Enfin, même si les relations sont parfois délicates, le frontiste Paul-Henry Hansen-Catta souligne que

Manuel Valls est arrivé hier soir à Reims

Après une visite de la cathédrale de Reims, Manuel Valls a participé au cocktail du dîner officiel de l'ARF hier soir, au Palais du Tau, annonçant une « réflexion sur la ressource fiscale » des Régions. « J'en parlerai demain (aujourd'hui) ». Il s'est ensuite éclipsé pour dîner avec les présidents de Région dans un restaurant étoilé près de la sous-préfecture. Le Premier ministre a passé la nuit dans un hôtel proche de la place d'Orléans. Ce matin, c'est à 9 heures qu'il doit intervenir au centre des congrès de la ville devant les présidents des Régions de France. Avec des annonces officielles cette fois, après les apartés d'hier soir... Ensuite, Manuel Valls sera à Epervain à partir de 11 heures pour une courte 145 minutes selon le programme « séquence immigration », selon son service communication.

Gérard Larcher aussi présent

Gérard Larcher, le président (LR) du Sénat, la « chambre des collectivités territoriales », sera présent aujourd'hui au congrès des régions. Il doit prononcer un discours en fin de matinée.



Une journée dense pour le congrès de l'ARF

Ce congrès, organisé sur une seule journée, s'annonce dense. Après les allocutions d'ouverture dont celle de Manuel Valls, un débat sur « les Régions pilotes de nombreuses politiques » et huit ateliers au fil de la journée (transports, transition énergétique, numérique...) sont prévus. L'après-midi va se clôturer par une intervention de Philippe Richert après un débat sur « la nouvelle France des territoires ».



Xavier Bertrand et Philippe Richert dressent un bilan de leurs actions depuis leur prise de f

« Xavier Bertrand a joué le rôle qu'il avait à jouer en refusant la taxe foncière nationale pour financer les Régions que l'État voulait mettre en place ».

sence de vision globale. « On ne voit pas les axes des politiques régionales. Quelle méthode, quels outils, quels objectifs, quels dispositifs ? » regrette Anne Ferreira, tête de liste PS dans l'Aisne avant le retrait de l'entre-deux tours.

3 **CRITIQUES** Forcément, le FN, opposé à la réforme des territoires, déclenche les hostilités. « Ils sont condamnés à jouer dans la cour du système car ils en sont issus. Nous mettrons la loi NOTRe et les régions à terre quand Marine Le Pen sera présidente », prévient Paul-Henry Hansen-Catta. Même son de cloche chez son homologue du Grand Est, Thomas Laval (Marne). « Nous voulons revenir aux trois anciennes régions, défendre les départements et les communes... Là, Richert remet en place les politiques suivies depuis 10 ou 15 ans avec les résultats que l'on sait ».

Agglomérer deux ou trois régions en une ne se fait pas en cinq minutes et trois décisions symboliques... À gauche, les critiques ont trait à l'ab-

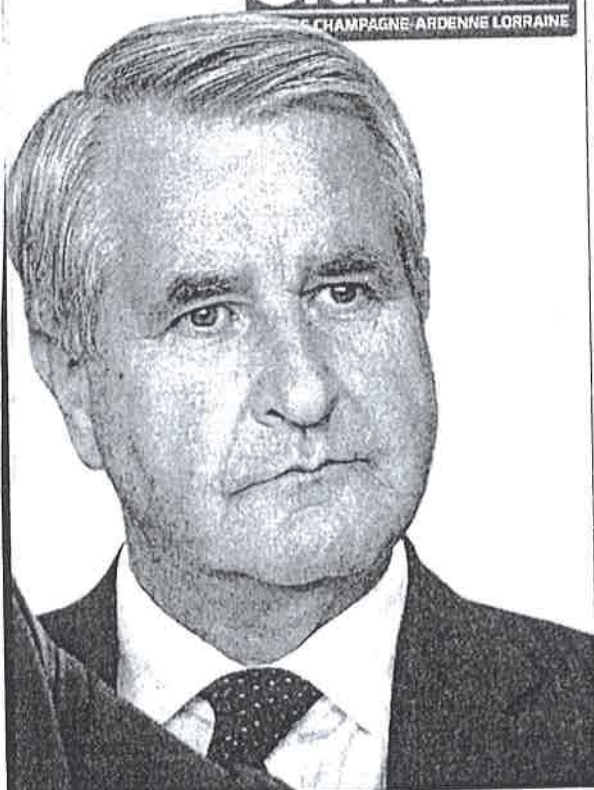
À l'Est, « avec la distribution de huit millions aux communes de moins de 2 500 habitants, le clientélisme revient alors que nous avons mis fin à la politique de guichet au profit des projets », commente Jacques Meyer. « Au lieu de saupoudrage, on a besoin d'un plan stratégique. » Et de stratégie globale », réchérît Pernelle Richardot, coprésidente du groupe PS du Grand Est. « Pas d'une juxtaposition de mesures, de plans et de schémas... »

4 **LE TRU NE VA PAS ASSEZ VITE** Les dossiers ne manquent pas sur les bureaux des présidents de Région. Tous plus urgents les uns que les autres. Néanmoins, certains ai-

LES REPERES

Grand Est

CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



1 janvier. Il y a du pain sur la planche.

guisent les impatiences comme l'harmonisation des politiques et dispositifs des anciennes régions (comme la carte lycée en Champagne-Ardenne) « On va travailler à ce qu'il y ait la fin de l'année. Tout doit se terminer à la fin du premier trimestre 2017 pour qu'en 30 juin 2017, l'ensemble des dispositifs soit en application et que la politique du Grand Est soit en marche », affirme Philippe Richert.

« Cela ne peut se faire en un jour », lance Xavier Bertrand qui souhaite surtout « que les populations ne soient pas pénalisées ».

Un leitmotiv pour l'Axonais qui veut aussi pour le désendettement de la Région (300 à 478 millions d'euros d'économies durant le mandat), « qui ne se fera pas sur le dos de la population mais déjà, par des économies de fonctionnement ».

Après, chaque région a son épine. Le très haut débit numérique dans le Grand Est. « J'insiste pour que nous

puissions avancer au plus tôt, le plus vite possible », se défend Philippe Richert. « C'est une partie de ping-pong avec les Départements. On plétime depuis six mois, on en parle mais rien ne s'est passé », peste le socialiste Jacques Meyer.

Dans les Hauts-de-France, c'est le canal Seine-Nord qui inquiète le PRI. « Quel est son intérêt, son impact ? Personne ne peut nous expliquer pourquoi c'est nécessaire. » Cette infrastructure, d'un coût de plus de 4 milliards d'euros au total, Xavier Bertrand la veut et réplique sèche ment à l'opposition. « Ils n'ont aucune idée de remplacement pour créer des emplois. Ils sont bien gentils ! Moi j'agis : 10 000 emplois créés pour la construction et trois fois plus ensuite pour les plateformes logistiques. »

Comme pour ce canal, le chantier de l'assimilation des grandes régions s'achèvera dans plusieurs années...

FRÉDÉRIC GOUIS

► En plus de Manuel Valls, de Gérard Larcher et des présidents de régions, d'autres élus comme François Baroin (président des villes) et Dominique Bussereau

(président des départements) sont annoncés à Reims.

► Aussi annoncés : François Asselineau (CGPME), Guillaume Papy (SNCF) et Nicolas Théry (Crédit Mutuel).

Richert attend des réponses de Valls

Philippe Richert, en tant que président de l'ARF, qu'attendez-vous de ce congrès ?

« C'est notre premier après le changement important des régions. Elles ont désormais un poids, un rôle très différent de ce qu'elles ont pu représenter jusqu'à présent. C'est une nouvelle étape. Dans ce cadre, cette rencontre consacrera notre nouvelle place, notre nouveau rôle. L'un des séquences importantes est la venue du Premier ministre. Nous attendons qu'il conforte ces changements. Le gouvernement avait soutenu des régions grandes et fortes. Elles le sont. Maintenant, il faut mettre en place, dans un partenariat, les relations entre l'État et les Régions. Nous avons déjà adapté deux plateformes avec le gouvernement. La première a trait à la formation avec le plan 500 000 formations qui sera géré et porté par les Régions, avec 1 milliard d'euros de crédits. L'autre plateforme concerne les transports ferroviaires, notamment les trains d'équilibre du territoire (lus lignes interviés), mais aussi la liberté tarifaire et la possibilité d'expérimentation ».

À chaque fois revient la question des moyens...

« La Constitution prévoit qu'à chaque transfert de compétences, les moyens correspondants doivent être transférés. La clause de compétence générale a été supprimée par



Philippe Richert et Manuel Valls en pleine conversation.

la loi NOTRe pour les Départements afin d'éviter trop d'interventions croisées. Et la compétence du développement économique a été renforcée pour les Régions mais la loi ne dit pas que c'est un transfert de compétence. Du coup, les Départements n'ont pas besoin de reverser leurs ressources en matière économique (évalué à 1,6 milliard d'euros par an) aux Régions même s'ils n'interviennent plus en la matière. Les Régions héritent donc de compétences sans les moyens... Elles se retournent donc vers l'État pour avoir les moyens correspondants ! »

« L'État doit nous verser 600 millions d'euros »

La somme de 600 millions par an qui circule a été calculée comment ?

« Nous avons demandé 800 millions par an (car le tourisme reste une

compétence partagée avec les Régions) au gouvernement. Monsieur Valls a dit c'est trop. Nous sommes tombés d'accord sur 600 millions. Maintenant, l'État doit trouver les moyens de nous les verser... L'un des sujets de la rencontre de jeudi (aujourd'hui) est la façon dont il va honorer cette demande. Ce n'est pas possible pour les entreprises de nos Régions compte tenu de la période ! Si le gouvernement veut que la croissance revienne, que le chômage diminue, il ne faut pas réduire l'accompagnement des entreprises ! L'idée d'une taxe foncière payée par les propriétaires et les entreprises pour financer ces 600 millions est complètement abandonnée ?

« Nous avions émis des propositions : une partie la taxe carbone ou la TICPE (sur les produits énergétiques, dont les carburants), l'État a répondu que ce n'est pas possible et a lancé l'idée de généraliser une taxe foncière qui existe déjà en Ile-de-France au profit de la Région. Nous ne souhaitons pas que l'on ait le sentiment dans l'opinion publique que les Régions demandent la mise en place d'une nouvelle taxe. Nous avons donc demandé au Premier ministre d'abandonner cette idée. On évoque depuis une partie de la TVA... Nous verrons les réponses de Manuel Valls jeudi (aujourd'hui) ».

Bertrand : « Si l'État pouvait nous laisser faire »

Xavier Bertrand, bien que président des Hauts-de-France, vous ne serez-vous pas à Reims au congrès de l'ARF aujourd'hui. Pourquoi ?

« Nous avons quitté l'ARF en juillet car nous ne voulons pas d'une nouvelle taxe foncière pour financer la compétence du développement économique par les Régions. Je ne serai donc pas présent à Reims mais Sébastien Huyghe et l'Axonais Christophe Cautlon, deux vice-présidents de la Région, seront présents. Revenir à l'ARF n'est pas mon sujet. Cela n'empêche pas de dialoguer. Ainsi, Philippe Richert (le président de l'ARF) a eu la courtoisie de m'appeler pour connaître ma position sur les mesures de remplacement en début de semaine. On n'a pas besoin d'être adhérent pour parler avec les autres régions... »

Qu'attendez-vous de la venue de Manuel Valls ?

« Le financement des compétences économiques. J'ai dit à Philippe Richert, si le gouvernement nous transfère une partie des recettes de TVA, sans augmenter son taux, d'accord. Mais je ne suis pas d'accord pour augmenter la TVA afin de financer les nouvelles com-



Xavier Bertrand attend plus de souplesse et de réactivité de la part de François Hollande et de l'État. AFP

petences des régions. Après, j'ai demandé au gouvernement d'avoir des expérimentations sur l'apprentissage pour que, quel que soit l'âge, les règles soient identiques. Nous n'avons pas eu de réponse favorable ».

« Je ne demande pas d'argent mais de gagner du temps »

Que demandez-vous d'autre à l'État ?

« Je ne demande pas d'argent supplémentaire au gouvernement mais de gagner du temps ! Je travaille sur une expérimentation de zone franche régionale. Plutôt que de l'argent, je demande au gouvernement de pouvoir gagner du temps sur toute implanta-

tion ou extension d'entreprise. Je voudrais que ce soit l'État qui ait davantage de responsabilités en région et moins au niveau national. Nous copilons les politiques de l'emploi avec l'État, cela me va très bien. Je ne veux pas devenir le patron de Pôle emploi en Région, je préfère travailler avec eux. De même, nous avons un haut-commissaire à la revitalisation industrielle qui a sous son autorité les services de l'État et de la Région. Je suis en train d'essayer des choses totalement nouvelles. Alors, si l'État pouvait tout simplement nous laisser faire, je préfère gagner du temps que d'essayer de récupérer hypothétiquement de l'argent de la part de l'État ».

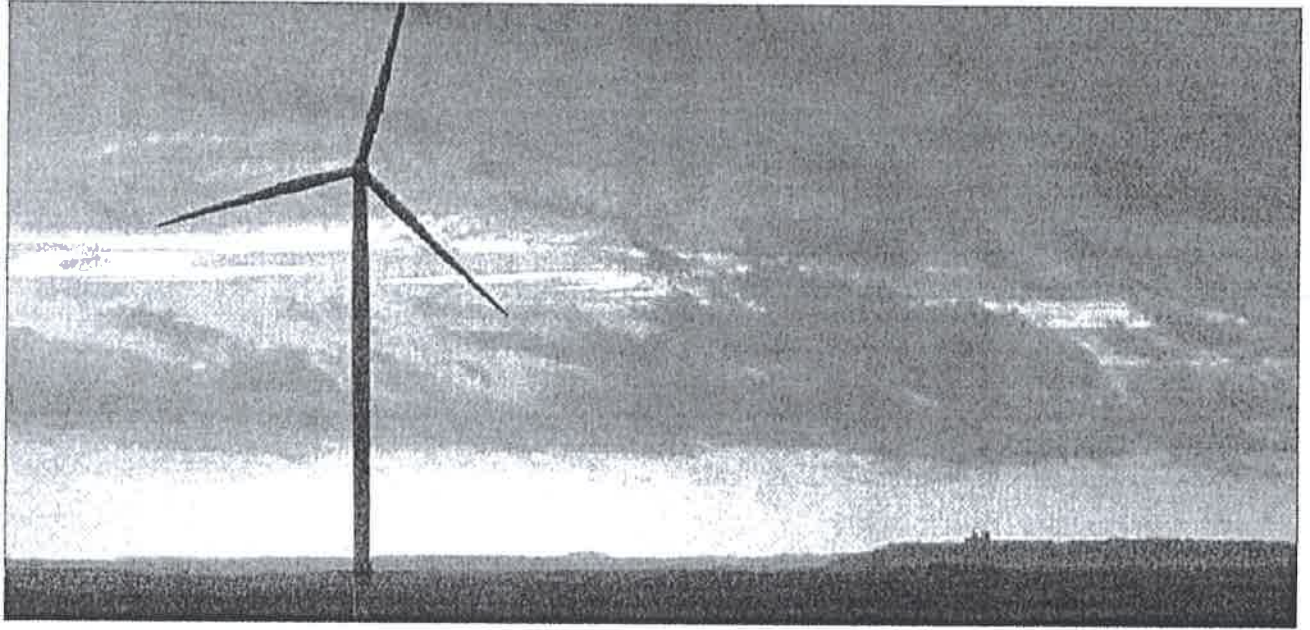
13 Ce congrès de l'ARF est le premier à seulement 13 régions métropolitaines (contre 22 jusqu'à fin 2015).

« Il y a les campagnes électorales, mais entre deux, laissons tomber la politique politicienne et bossons tous ensemble avec l'État ! L'intérêt régional est la boussole pour moi. On se fout de savoir la couleur politique... »

Xavier Bertrand, président (LR) des Hauts-de-France

AISNE

Le Département veut ralentir le développement éolien



Le développement anarchique de l'éolien fait craindre le pire aux élus départementaux.

Le sujet est arrivé dans les débats alors que le point portait sur le tourisme. Mais tourisme et paysages allant de pair, la question du développement éolien a été abordée par les élus du conseil départemental. L'élu soissonnais Pascal Tordeux a lancé l'assaut tel un Don Quichotte partant à l'assaut des moulins. « Dans l'Aisne, nous avons des talibans des paysages. Si les talibans ont massacré certains paysages comme les bouddhas d'Afghanistan, nos talibans à nous massacrent notre paysage. Je dis stop à l'éolien, arrêtons d'en mettre n'importe où. Nos paysages

devraient être classés à l'Unesco et ce n'est pas avec des éoliennes que cela va se faire. » Reprenant le flambeau, d'une façon plus consensuelle, le président Nicolas Fricoteaux a effectivement admis que le développement éolien devenait un problème. « Je vous propose que lors de la prochaine session nous prenions position pour demander un moratoire à la préfecture. Il est important de sauvegarder nos paysages, le mitage du territoire doit être limité. Il faut bien avoir conscience que des dossiers sont encore en cours et cela pourrait poser de gros problèmes dans le départe-

ment. Il est vrai également, qu'il y a une différence entre le schéma touristique et le développement éolien. »

Face à ces interventions, Jean-Luc Lanouilh, élu de gauche, a ajouté qu'il était nécessaire d'établir un véritable texte, histoire d'assurer la crédibilité de la décision. « Ce vote ne peut avoir lieu à la légère. Nous devons nous appuyer sur un texte. L'état doit se rendre compte que nous parlons d'une même voix sur ce sujet. » Le vote devrait intervenir d'ici la fin du mois de novembre.

SAMUEL PARGNEAUX

AISNE

Un terrain d'entente pour Center Parcs

Nous nous en étions fait l'écho le 1^{er} août. Un conflit opposait les propriétaires de cottages du Center Parcs de l'Ailette au groupe Pierre & Vacances. La baisse annoncée des loyers et des travaux qui leur étaient imputés étaient au cœur des désaccords. Un collectif de 430 propriétaires avait même été constitué. Confirmant les informations délivrées lors du conseil départemental par l'élu soissonnais Pascal Tordeux, l'un des membres du collectif, Thierry Jourdrain confie que *« c'est résolu »* : *« Nous avons encouragé les propriétaires à signer en l'état. Si Pierre & Vacances n'a pas cédé sur les loyers et les travaux, il y a quand même eu des avancées et des éclaircissements ont été obtenus. »* Le collectif avait aussi choisi de ne plus travailler avec le cabinet d'avocat 1862 qui entretenait des relations difficiles avec Pierre & Vacances. *« Il n'était pas question de mettre le feu au lac »*, juge Thierry Jourdrain.

ENVIRONNEMENT

Au Nouvion-en-Thiérache, la rivière coule parfois blanche, parfois orange

L'ancienne Sambre a connu deux épisodes de pollution ce mois-ci. La fromagerie Fauquet reconnaît une fuite de ses eaux usées mais assure que tout va être réglé.

Lundi 12 septembre, Mickael Bouleau, propriétaire d'une maison au Nouvion-en-Thiérache tout près de l'ancienne Sambre, est appelé par un voisin. « Il m'a dit que la rivière était toute marron », raconte-t-il. Mickael Bouleau est aussi le vice-président de l'Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPMA) La Concorde, de Boué. Il se rend près de la rivière, où se trouvent déjà les gendarmes. « On a bien constaté que l'eau était marron et les poissons en train de mourir », poursuit-il.

« Cette fois, il n'y avait pas de poissons morts puisque tout avait crevé avant » Mickael Bouleau sur la pollution du 20 septembre



Mickael Bouleau a pris cette photo de l'ancienne Sambre le mardi 20 septembre.

L'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) est lui aussi prévenu, en début d'après-midi. « Un collègue s'est rendu sur place une ou deux heures plus tard, relate Jean-François Alavoine, le chef du service départemental de l'Onema. Sur place, il a rencontré la gendarmerie et fait des constatations. Le flot de pollution était passé mais il a constaté la mortalité d'une centaine de poissons. »

Le samedi suivant, le 17, Mickael Bouleau et Jean-Paul Lahier, le président de l'AAPMA, portent plainte contre X à la gendarmerie du Nouvion. « L'enquête est en cours », assurent les gendarmes. Mais pour

eux, la pire la plus sérieuse est celle d'une pollution venue de l'usine des Fromagers de Thiérache, qui produit le maraillais Fauquet.

« Fuite limitée » pour la fromagerie

Mardi 20, le vice-président de l'AAPMA est de nouveau appelé. Cette fois la rivière est toute blanche. Il recontacte Onema et gendarmerie et sent distinctement une odeur de lait. Il estime que la rivière a « coulé blanche » pendant 1 h 30 à 2 heures. « Cette fois, il n'y

avait pas de poissons morts puisque tout avait crevé avant », se désole-t-il.

Le directeur de l'usine des Fromagers de Thiérache, Alain David, reconnaît la responsabilité de son établissement dans la pollution du 12 septembre. « Nous avons constaté une fuite limitée de matière laitière sur l'ancienne Sambre et en avons informé la gendarmerie et la Dreal [Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement, NDLR], affirme-t-il. Le directeur explique que la fuite ne vient pas de

la station d'épuration du site mais d'une canalisation d'eau de pluie, située plus bas sur le cours d'eau. Concrètement, le lait – qui « gâtine » quand il chauffe, ce qui expliquerait la couleur marron – a, selon lui, emprunté le réseau d'eau de pluie au lieu de partir vers la station d'épuration, suite à « un souci au niveau d'un réseau ».

Quant à l'incident du mardi 20, il n'a pas d'information précise à ce sujet et ne peut pas déterminer s'il s'agit, ou non, du même problème. Ce qui est sûr, c'est que tous les tra-

L'EX



JEAN-FRANÇOIS ALAVOINE, responsable départemental de l'Onema

Quel est l'impact de cette pollution ?

« A priori, il s'agit de pollution organique, pas de produits toxiques. Cette matière consomme de l'oxygène pour se dégrader, ce qui fait que les poissons ne peuvent plus vivre. Quand il s'agit d'une pollution ponctuelle, juste un bouchon sur une faible distance, le milieu se reconstruit assez vite. Dans moins d'un an, il peut y avoir un retour à la normale. La flore, elle, consomme peu d'oxygène la journée. Quant aux nappes phréatiques, la matière organique peut contenir nitrates et phosphates mais il y a suffisamment de vie dans le cours d'eau pour l'absorber. Il n'y a pas de toxique, ça ne va pas du tout atteindre les nappes. »

voux de réparation n'avaient pas encore été complètement réalisés.

Alain David assure que des « actions ont été engagées rapidement » pour réparer le problème. Un ballon obturateur devrait être posé aujourd'hui dans le réseau des eaux pluviales, avant que ne soit repassée « une caméra pour vérifier l'étanchéité des réseaux », promet le directeur.

CLAIRE MARTIN-DELOZANNE

RAPPORT

Une ville bien gérée mais d'une grande pauvreté

La chambre régionale des comptes a remis son rapport sur l'exercice 2010 - 2015 (les années Xavier Bertrand). La Ville est bien gérée mais reste d'une grande pauvreté.

Saint-Quentin, deuxième ville de Picardie avec 56 000 habitants et 22,5 % de chômage (soit 7 837 de chômeurs toutes catégories). Seuls 43 % des ménages sont imposés contre 54 % pour le département de l'Aisne. « Une vision sans fard de l'état de la commune », déplore le conseiller municipal d'opposition communiste, Olivierournay, lors du conseil municipal du 26 septembre.

Le communiste pointe « des impôts élevés tandis que l'assiette fiscale est faible ». Autrement dit, peu d'habitants paient l'impôt foncier mais ceux qui paient c'est au prix fort. « La taxe d'habitation est plus élevée à Saint-Quentin de quatre points par rapport à la moyenne de la strate. Le foncier bâti est plus élevé de onze points. »

Sylvie Robert, adjointe aux finances, voit le verre à moitié plein dans le rapport d'observations définitives de la chambre des comptes : « La situation financière de la Ville est équilibrée en dépit d'un potentiel fiscal inférieur aux communes de taille comparable. » Elle a également cité un conseil de la structure,

« Des impôts élevés tandis que l'assiette fiscale est faible »

Olivierournay, communiste

qui demande de la « vigilance, car la collectivité fait un effort d'investissement jusqu'en 2020 ».

« Autosatisfaction »

Côté Front national, Sylvie Saillard pointe de « l'autosatisfaction » de la part de la majorité municipale. Elle enchaîne sur le rapport en relevant : « un salaire moyen qui a baissé de 17 %. Saint-Quentin est pauvre, ses habitants ont un pouvoir d'achat faible et son économie est en berne. Vous préférez faire la chasse aux subventions et pratiquer l'autosatisfaction plutôt que de donner du travail aux gens. »

Au final, la chambre régionale des comptes conseille à la Ville



Les impôts sont problématiques à Saint-Quentin. Peu d'habitants sont imposables. Ceux qui le sont paient le prix fort. (Photo d'illustration)

La trésorière verse des primes sans justificatif

La chambre régionale des comptes a mis en exergue les versements des astreintes et des permanences par la trésorière sans justificatif. C'était en 2013. « Dans le cas présent, la trésorière n'a pas bloqué des versements à des agents alors qu'il manquait des pièces pour certains. » Au total, ce sont 58 868€ qui ont été versés. « La trésorière aurait dû refuser le versement de ces rémunérations. » Le conseil municipal a voté sur « la mise en débat ». La chambre régionale des comptes peut appeler la trésorière à rembourser les sommes dues sur ses propres fonds. La socialiste, Carole Berlemont, pointe « un garde-fou ». « La trésorière est le garde-fou de la collectivité.

• Son homologue socialiste, Stéphane Andurand, s'interroge sur d'éventuelles « pressions » qui auraient poussé la trésorière à verser l'argent. Le directeur général des services, Eric Pelisson, explique en conseil municipal que la trésorière n'a pas voulu bloquer les salaires. Chaque mois, plus d'un millier de fiches sont envoyées. Pour rappel, la trésorerie ne dépend pas de la ville. Elle a versé les primes et les traitements mais a toutefois alerté la Ville. La municipalité a voté pour renoncer au remboursement par la comptable des sommes indues. La chambre régionale des comptes devra statuer sur son sort.

de Saint-Quentin « d'améliorer la lisibilité des flux financiers croisés entre la commune et la communauté d'agglomération, d'harmoniser les rémunérations des agents effectuant des cumuls d'activités entre les deux collectivités et limiter la constitution des provisions aux risques réellement avérés et établir un rapport d'activité sur l'état et l'évolution de la dette. »

Prédérique Macarez, maire : « Le rapport a trait à la gestion de la Ville, qui se trouve dans une situation financière équilibrée. La Ville est bien gérée, il n'y a rien à dire. »

ALICE MEUNIER ET BENJAMIN MERIAU

ÉCONOMIE

Le budget 2017 ambitionne de réduire le déficit et l'impôt

Retour du déficit sous la barre des 3 % du PIB, baisses d'impôts, prélèvement à la source... Voici les points clés du projet de loi de finances 2017, présenté hier par Bercy.

1 RÉDUCTION DU DÉFICIT Pour la première fois depuis dix ans, le déficit public devrait repasser l'an prochain sous la barre des 3 % du produit intérieur brut (PIB). Bercy prévoyant même un reflux à 2,7 %, après 3,3 % cette année. Ce retour dans les clous européens devrait permettre à la dette publique de se stabiliser, à 96 % du PIB après 96,1 % en 2016... Du moins si les prévisions sont respectées ce dont le Haut conseil des finances publiques (HCFP) a dit douter. D'après cet organisme indépendant, le respect de l'objectif de 2,7 % est « improbable », tandis que le passage sous le seuil des 3 % reste « incertain ».

2 CROISSANCE STABLE Dans ses prévisions, le gouvernement parie sur une croissance économique semblable à celle prévue en 2016, soit 1,5 % du PIB. Ce chiffre, souvent présenté comme le niveau nécessaire pour faire baisser le chômage, serait atteint à la faveur d'une hausse de la consommation des ménages (+1,6 %) et de l'investissement des entreprises (+3,5 %). Cette prévision est jugée « optimiste » par le HCFP au regard de la conjoncture économique, marquée par les inquiétudes liées au Brexit. L'OCDE a ainsi revu à la mi-septembre sa prévision de croissance à 1,3 % du PIB, le FMI prévoyant de son côté 1,2 %.

3 BAISSES D'IMPÔTS Décidé à faire oublier le « ras-le-bol fiscal » du début du quinquennat, le gouvernement a annoncé une baisse d'un milliard d'euros de l'impôt sur le revenu, devant toucher cinq millions de foyers mais aussi une extension à tous les ménages du crédit d'impôt pour les services à la personne. Ces dispositifs viendront s'ajouter à un nouveau train de mesures en faveur des entreprises, avec le renforcement du crédit d'impôt com-

pétitivité emploi (CICE) et une baisse ciblée de l'impôt sur les sociétés, pour un montant de cinq milliards d'euros. Les artisans bénéficieront quant à eux d'environ 100 millions d'allègements de charges.

4 PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE Mesure phare de ce projet de budget 2017, la réforme de la retenue à la source entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Ce qui obligera les entreprises à se préparer dès 2017 en adaptant par exemple leurs logiciels de paye. Chez les salariés, l'impôt sera prélevé directement par l'employeur sur la base d'un taux transmis par le fisc. Chez les retraités, la collecte sera réalisée par la caisse de retraite. Les travailleurs indépendants verseront quant à eux un acompte mensuel ou trimestriel, calculé en fonction de leurs revenus des mois précédents.

Les gagnants et perdants de l'impôt à la source

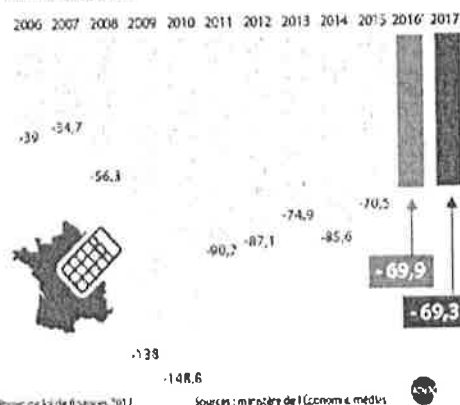
La réforme du prélèvement à la source, détaillée hier dans le projet de budget 2017, ne devrait pas en théorie avoir d'impact sur le montant des impôts payés par les contribuables, mais tous ne seront en réalité pas logés à la même enseigne, en raison notamment de l'année de transition.

LES « GAGNANTS » : HÉRITIERS, RETRAITÉS OU JEUNES MARIÉS Période de chômage, année sabbatique, départ en retraite ou création d'entreprise : chaque année, environ un tiers des ménages voient leurs revenus baisser... sans que leur niveau d'imposition ne diminue. Avec la retenue à la source, ils bénéficieront d'un ajustement immédiat, au lieu de patienter une année. D'après Bercy, c'est « la fin de l'effet massue ». L'impôt baissera aussi plus rapidement dans la foulée d'un mariage ou une naissance. Aujourd'hui, ces événements ne sont pris en compte que plus d'un an plus tard. Les indépendants en difficulté financière profiteront également de la réforme : ils pourront reporter leurs échéances de plein droit, via internet, plutôt que de devoir demander un recours gracieux. Autre catégorie bénéficiaire : les héritiers, dans le cas d'un décès. « Comme un avance le prélèvement d'un an, cela élimine l'impôt qu'ils auraient dû payer » à la place du défunt, explique Jean-Pierre Lieb, fiscaliste au sein de EY Société d'avocats. Enfin, les contribuables qui empocheront des revenus courants importants en 2017, comme une augmentation de salaire, sortiront gagnants de l'année de transition, car elle ne sera pas imposée. Les revenus exceptionnels perçus en 2017, en revanche, tels que les primes, seront bien taxés en 2018.

LES « PERDANTS » : PRIMO ACTIFS ET MÉNAGES AÏSÉS Les jeunes qui entrent sur le marché de l'emploi sont des perdants potentiels, au moins en termes de trésorerie. Ils devront payer leurs impôts dès leur première année de travail et non au bout d'un an, estime Jean-Pierre Lieb. Bercy précise que « jusqu'à un salaire de 1 361 euros par mois, le taux appliqué sera toutefois nul pour tenir compte du fait que ces personnes ne sont en général pas imposables ». Les contribuables aisés, en revanche, feront une avance de trésorerie en 2018 : ils paieront leurs impôts dès janvier à un taux dépendant de leur seul revenu - donc potentiellement élevé. Leurs crédits et réductions d'impôt de l'année 2017 ne seront remboursés qu'à la mi-2018. D'après Bercy, ce problème concerne seulement un dixième des ménages : 90 % des contribuables auront un taux de prélèvement compris entre 0 % et 10 %. Cas plus spécifique encore : les personnes soumises à une double imposition. À l'heure actuelle, ils s'acquittent hors de France de la part d'impôt qu'ils n'ont pas payée dans l'Hexagone, due au titre d'avoirs aux États-Unis, par exemple.

LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE DE LA FRANCE

En milliards d'euros



Plan de la loi de finances 2017

Sources : ministère de l'Économie et des Finances

5 DÉPENSES EN HAUSSE L'État devrait dépenser 381,7 milliards d'euros en 2017, soit 7,4 milliards de plus qu'en 2016. En cause : les multiples mesures annoncées depuis le début de l'année face aux priorités de l'actualité, comme le plan pour l'emploi, et le renforcement de la sécurité sur le territoire après les attentats.

Ces différentes dispositions seront financées par des mesures d'économie ponctuelles, mais aussi et surtout par des effets d'aubaine, comme la baisse de la charge de la dette, liée aux faibles taux d'intérêt. L'objectif de 50 milliards d'euros d'économies en trois ans, promis à Bruxelles en 2014, ne sera pour sa part pas tenu, mais atteindra « 46 milliards entre 2015 et 2017 », selon Bercy.

6 MISSIONS PRIORITAIRES La hausse des dépenses prévue dans le cadre du projet de budget 2017 profitera principalement à l'enseignement scolaire, dont l'enveloppe grimpera de 2,1 milliards d'euros.

Avec le supérieur et la recherche, l'augmentation s'éleva à quelque 3 milliards d'euros. L'emploi, lui, verra son budget augmenter de 1,8 milliard. La sécurité, la justice et la défense, en première ligne depuis les attentats, gagneront quant à elles 440 millions, 290 millions et 600 millions.

7 FONCTION PUBLIQUE Le projet de loi de finances prévoit la création nette de 13 847 emplois de fonctionnaires d'État. Dans le détail, 11 712 postes seront créés dans l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche, 2 100 à la Justice et 1 746 à l'Intérieur. Les autres ministères verront leurs effectifs réduits de 2 521 postes, dont 1 540 pour le seul ministère des Finances.

► Des prévisions « prudentes », établies dans un souci de « discipline » et de « cohérence » : le gouvernement s'est employé

à défendre la crédibilité de son projet de budget 2017. ► Dévoilé hier, il est déjà l'objet de vives passes d'armes, à sept mois de la présidentielle.

1,4 milliard d'euros supplémentaire va être débloqué pour le financement de contrats d'emplois aidés.

LA RÉPONSE

« Depuis quatre budgets, nous avons été conformes aux engagements que nous avons pris. Donc, nous continuons à défendre à la fois la perspective de croissance et l'objectif qui est fixé, et qui est crédible et sérieux. » François Hollande

► PORTRAIT CES ÉLUS QU'ON N'OUBLIE PAS 4/4

Philippe Lévêque, le maire aux « 35 habitants et 95 emplois »

À Montgru-Saint-Hilaire, le premier magistrat ne recule devant rien pour défendre l'école de ses 35 habitants. Il a même écrit au Président de la République.

LES FAITS

- La rédaction de L'Union de Soissons vous propose une série sur des maires, figures locales qui laisseront sans doute une trace dans l'histoire de leur village.
- Quatre élus ont été sélectionnés. On vous en présente un par jour, cette semaine, au travers d'une biographie rapide et d'un portrait.
- Nous les avons rencontrés et photographiés dans leur commune.

Il a beau être le maire d'un des plus petits villages du Soissonnais avec ses 35 habitants, Philippe Lévêque n'est pas du genre à faire des complexes. « J'ai 35 habitants mais 95 emplois », aime répéter le premier magistrat de Montgru-Saint-Hilaire. Effectivement, deux grosses entreprises font la fierté de cet homme indéfectiblement attaché à sa commune. Il l'a encore montré à la fin de la dernière année scolaire en se battant comme un beau diable pour sa dernière classe.

Son père a été maire durant 53 ans

Et quand il se bat, Philippe Lévêque ne fait pas les choses à moitié. « J'ai écrit au Président de la République », assume-t-il. Le Premier ministre et la ministre de l'Éducation nationale ont également eu



Les Lévêque sont agriculteurs et maires de père en fils.

droit à ses missives, même par mail le dimanche quand il l'a estimé nécessaire. Rien n'y a fait. Alors il y a un écrit qu'il s'est refusé à signer, c'est la délibération actant cette disparition scolaire : « On n'est pas en Chine, on ne va pas se payer la balle pour mourir », lance-t-il.

Il aime les images fortes. Quand on lui reproche de soutenir un pro-

jet d'éoliennes sur sa commune, il fustige les clichés : « J'ai l'impression qu'il faut qu'on ait des sabots, le litre de rouge dans la poche et le mégot qui penche un peu ! On n'est pas une réserve indienne. » Lui qui dit avoir peur du nucléaire estime que « le premier écologiste de France, c'est l'agriculteur. »

Il n'a donc pas les sabots mais il ne renie pas non plus son statut de

cultivateur qu'il a hérité de ses aïeux. « Avant 1789, on était déjà à la ferme », souligne-t-il ; « et je transmettrai à mon fils. » Il a aussi hérité, pratiquement, de sa fonction à la tête de la commune. « Papa a été maire pendant 53 ans. » Il a donc marché dans les traces de son père mais a bien bénéficié du suffrage universel, bel et bien même : « J'ai été élu par 100 % des votants. »

BIO EXPRESS

- Né le 26 mars 1956 à Soissons.
- Il a 60 ans.
- Sa famille est implantée depuis au moins 1789 à Montgru-Saint-Hilaire.
- Il est « entré en politique » au côté de Renaud Dutreil.
- Il est maire depuis 2001.
- Son épouse Béatrice est sa première adjointe au conseil municipal.
- Il a succédé à son père qui a été maire pendant 53 ans.
- En marge de son mandat de maire, il exerce le métier d'agriculteur qu'il a hérité de son père et qu'il va transmettre à son fils.

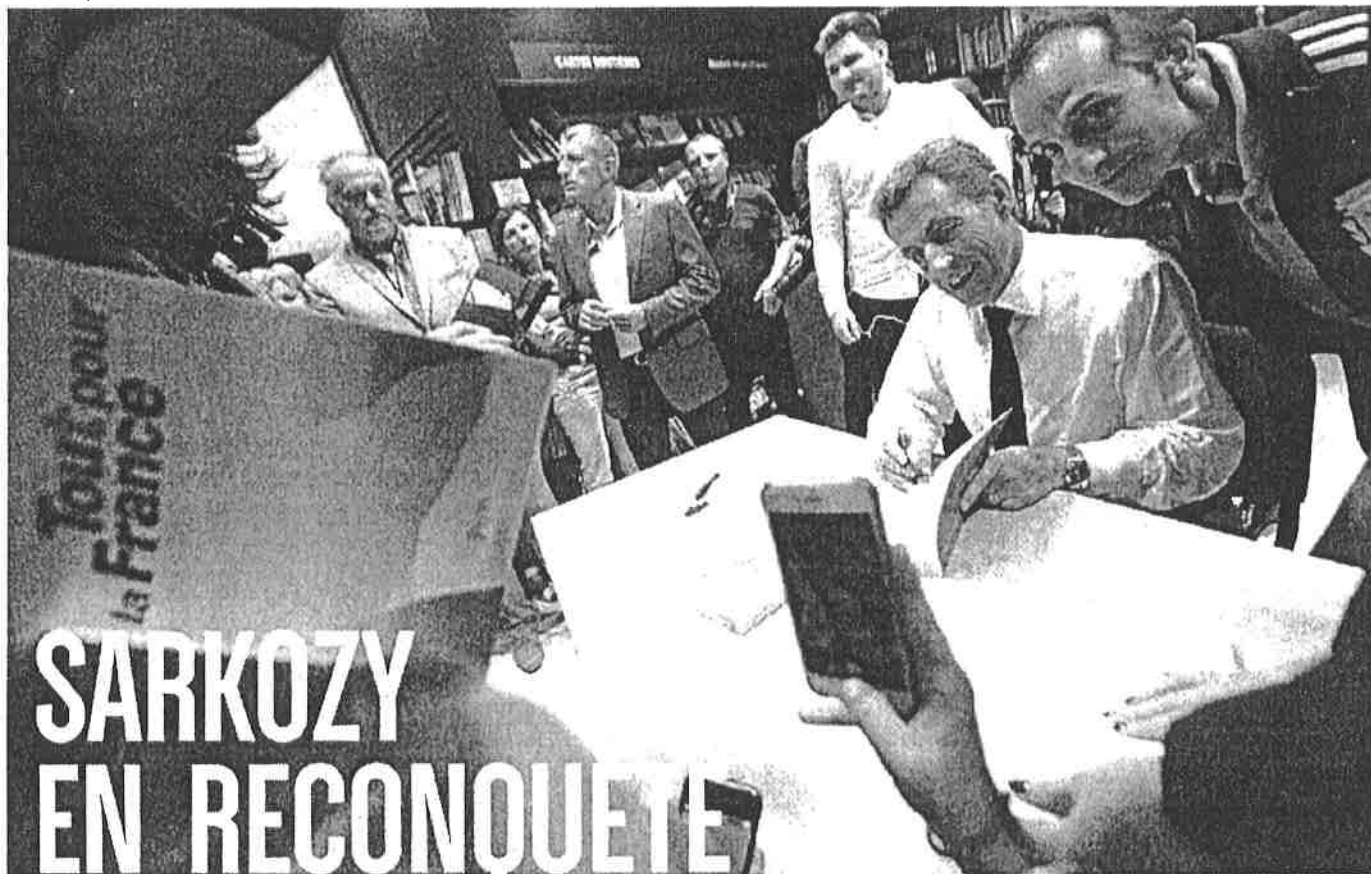
Ses débuts avec Renaud Dutreil

Il a toujours vécu à Montgru, là où sont ses racines, donc, ce qui ne l'a pas empêché de fréquenter les plus hautes sphères du pouvoir. « Je suis entré en politique avec Renaud Dutreil », raconte-t-il. « On a cru qu'on allait changer le monde », se remémore celui qui, visiblement, n'a plus cette illusion. « J'ai travaillé avec lui quand il était ministre mais je ne voulais pas être payé. »

Aujourd'hui cet ami n'est plus dans ce milieu-là et Philippe Lévêque tient à dire qu'il s'entend bien et apprécie des élus et politiques de tous bords. Et il rue toujours dans les brancards, même quand on pourrait penser qu'il serait content : « Ils voulaient me classer mon église ! » Il a encore dit non. Non aux subventions mais non aux emmus.

LAURENCE PICANO

POLITIQUE



SARKOZY EN RECONQUÊTE

Avant le meeting, Nicolas Sarkozy a dédié son dernier livre et s'est offert quelques selfies pour juger de sa popularité. (Photo Fred Douchet)

Alors qu'il traverse une séquence très agitée, l'ancien président de la République a fait un déplacement périlleux hier à Pont-Sainte-Maxence puis en meeting à Chantilly.

Rester zen. C'est le maître mot du jour chez les Républicains soutiens de Sarkozy. Livre assassin de son ancienne éminence grise Patrick Buisson, placement en garde à vue de deux de ses proches, nouveau recul dans les sondages et nouvelles révélations ce soir sur France 2 sur le financement de sa campagne 2012. Les mauvaises nouvelles lui collent aux souliers. Mais ses fans en sont convaincus, tout cela finira par s'arranger. D'ailleurs, lui, ne s'inquiète pas. « En réalité il est souvent le contraire de son image. C'est le type serin et tranquille », assure

Éric Woerth, député LR et président du parti dans l'Oise. Pendant ce temps, l'ex chef de l'État, chemise blanche et cravate noire, dédicace son livre Tout pour la France à tour de bras. Traçant de grandes lettres à l'encre noire sur le papier rugueux, comme des jambes de girafe. Un mot aimable pour chacun. En effet plutôt cool, Nicolas Sarkozy était hier dans l'Oise, sur la route encore longue qui doit le conduire à la victoire dans son propre camp les 20 et 27 novembre. L'ex-patron de la France s'est arrêté dans un centre commercial, puis dans les locaux de

l'entreprise Saga Décor (sur verre), à Pont-Sainte-Maxence. Attendu au tournant, le candidat a reçu le soutien du député des Alpes-Maritimes Éric Ciotti, son porte-parole.

SES FANS RELEVENT LE DÉFI
Tandis que son directeur de campagne, le Nordiste Gérard Darmanin, n'a pas raté une seconde du déplacement, distillant les bonnes phrases pour la presse, « Il faut rester détendu. La bonne mesure d'une campagne c'est : est-ce que vous avez du mal à remplir une salle ; est-ce que les gens viennent vous serrer la main ? » Le député

LR et vice-président des Hauts-de-France évoque encore « une multiplication d'événements extérieurs qui ne sont en réalité que l'écumé... Ce qui nous intéresse c'est la mer ! ». Tout ça, continue Darmanin, « c'est l'épisode 8 ou 9 de ce qu'il vit depuis 2007. Il est très résistant. Il faut rester détendu. »

Dans la longue file des fans qui piétinent dans la galerie du Clerc de Pont-Sainte-Maxence, Jean-Charles Lefevre, 33 ans, est venu avec trois livres de son champion sous le bras. « Un pour moi, un pour le grand-père de ma femme qui en 1993 fut enfermé avec lui dans l'école de Neuilly où Human Domb avait pris les enfants en otage, un pour un ami », explique ce membre du comité de soutien à Sarkozy dans l'Oise. « Il a la stature, le dynamisme, il ose dire la vérité », estime-t-il. « Je souhaite qu'il prenne conscience de ce qu'il lui est arrivé en 2012. Il aurait dû être plus proche du peuple. Je suis sûr qu'il a compris », estime Monique Martin,

AVEC LUI, LA FIN DES 35 HEURES

Devant des chefs d'entreprise réunis dans la salle du conseil d'administration de Saga Décor, Nicolas Sarkozy, en cas de victoire, a promis le retour aux heures supplémentaires détaxées, que la gauche avait supprimées sans doute parce que c'est moi qui les avais créées. « Concernant les 35 heures, vous aurez la possibilité de négocier la durée hebdomadaire du temps de travail dans l'entreprise », a-t-il expliqué aux patrons. Il a également annoncé la fin de l'ISF (impôt sur la fortune), mais 100 milliards d'économies sur les dépenses publiques dans le quinquennal.

une sympathisante retraitée de la commune. Chez Saga Décor, un employé derrière une fenêtre en hauteur lève le pouce à son passage. On finirait par croire que les affaires n'ont pas de conséquences sur son électorat. « Le juge de paix c'est le 20 et 27 novembre », assure Éric Woerth. ■ PASCAL LAUREAU

« PAS IMPRESSIONNÉ PAR LA MOINDRE MANŒUVRE »

Nicolas Sarkozy a ponctué hier soir sa journée dans l'Oise par un meeting dans une salle pleine comme un œuf contenant environ 500 personnes. Après s'être posé en victime, « en affirmant n'être pas impressionné par la moindre manœuvre, aussi grossière soit-elle », ni par « la bassesse, la calomnie et la trahi-

son », l'ex chef de l'État a annoncé que rien ne le fera dévier de sa trajectoire. Il a annoncé (entre autres) l'alignement des retraites du public sur celles du privé, puis la fin de l'aide médicale d'État aux étrangers en situation irrégulière, enfin une réforme du regroupement familial. S'il reconnaît désormais que « ces étrangers pourraient être nos frères ou nos enfants, qui peut croire qu'un regroupement familial imaginé en 1974 peut être le même en 2016, dans un pays avec 6 millions de chômeurs », a-t-il dit sous une salve de hurrahs.

LES ÉCHOS DE LA SEMAINE

CHAISES MUSICALES ► Dans le cadre d'un débat autour des sièges au sein de la commission permanente du conseil départemental, l'élu de gauche Fawaz Karimet a fait savoir à la majorité que des places allaient certainement se libérer en 2017. Élections législatives ou loi sur le cumul des mandats, certains devront peut-être choisir. Un petit jeu de chaises musicales qui pourrait conduire à un changement de physionomie de l'assemblée axonaise.

NOSTALGIE ► L'élu départemental PS laonnois Thierry Delerot a fait remarquer que certains sites touristiques de l'Aisne devaient être mieux valorisés. Puis s'adressant à son collègue du FN, Franck Briffaut, il a pris l'exemple de l'ancien bunker d'Hitler à Margival. *« Ne le prenez pas mal cher collègue, c'est sur le ton de l'humour, mais ne l'oubliez tout de même pas. »* Un élu souhaitant la valorisation d'un site historique, sans nostalgie, car il y a des nostalgies qu'il n'est pas bon d'avoir.

ÉLECTRIQUE ► Lors du conseil municipal de Laon, Hervé Tellier (opposition) s'est inquiété de savoir si la voiture prévue en remplacement d'une autre, affectée au cabinet du maire, serait électrique. *« La rallonge est un peu courte pour faire l'aller-retour à Lille »*, s'est amusé Antoine Lefèvre (LR), en évoquant les réunions dans la nouvelle grande région. Plus sérieusement, il a souligné *« avoir à cœur »* de développer ce type de véhicule, même si

l'exemple de celui affecté au courrier n'est pas forcément transposable.

COMMUNICATION SUR LES RAILS

► Au conseil toujours, Aude Bono (UDI) a demandé au maire LR s'il disposait d'informations sur *« la réflexion qui devait être menée en 2015 par la SNCF sur la création d'une plateforme multimodale »*. Selon Antoine Lefèvre, *« la SNCF a fait beaucoup de communication sur les centres gares, mais cela a peu concerné les villes moyennes »*, un avis pas partagé par l'élu centriste, selon laquelle Laon était bien sur les rails dans ce dossier. On en déduira que la com'... a dû dérailler.

IL Y A LECLERC ET LECLERC ► L'élu Marie Soller-Régis s'est, lundi soir, félicitée - mais si, mais si... - que la Ville envisage de travailler la requalification de la rue du Bourg et de la place du Général-Leclerc, ce qui pourrait permettre de la rendre *« plus agréable qu'un parking de supermarché »*. Quand on sait que la place s'appelle Leclerc...

BONNES ONDES ► Tout en dénonçant ceux qui *« passent leur temps dans le dénigrement »*, le sénateur-maire de Laon n'a pas manqué, en revanche, de se réjouir que RTL consacre un moment de sa matinale lors des journées du Patrimoine à la cité médiévale et que l'ancien ministre de la Culture Jack Lang ait, lui, évoqué Laon sur une autre radio quand le romancier et essayiste Michel Butor est décédé.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Pour Franck Briffaut et Martine Pignoni, le conseil départemental est toujours menacé de disparition

L'un, Franck Briffaut est presque un vieux routard de la politique, avec plusieurs années de militantisme derrière lui, plusieurs mandats d'élu local, à la région et en tant que conseiller municipal et surtout, depuis 2014, une élection à la tête de la municipalité de Villers-Cotterêts. De son côté, Martine Pignoni est une nouvelle venue dans la politique axonaise. Pourtant, au conseil départemental de l'Aisne, ex conseil général, les deux élus Front National du canton de Villers-Cotterêts font figure de novices, puisqu'aucun n'y siégeait avant 2015.

C'est donc avec un regard presque vierge que les deux élus ont endossé le rôle de conseiller départemental, avec la principale spécificité liée à cette fonction, un fonctionnement par binôme mixte, rattaché au même canton : « C'est une découverte pour tous les deux, confirme Franck Briffaut, même si j'ai une expérience politique un peu plus longue que celle de ma collègue. Cela dit, je n'ai pas eu à lui mettre le pied à l'étrier très longtemps. Elle a rapidement été autonome. Je lui ai fournis quelques petites fiches, en terme d'organisation ou de rapport avec les élus, notamment dans les territoires très ruraux. On ne s'adresse pas au maire d'un petit village de 50 habitants comme à un élu d'une grande commune... ». « De mon côté, je pense que je lui ai plutôt apporté mon expérience de l'entreprise et de la vie associative, un regard neuf sur la politique », explique Martine Pignoni. « Par mon propre parcours professionnel, il me manque parfois son côté commerçant », admet Franck Briffaut.

RÉPARTITIONS DES RÔLES PAR COMPÉTENCES

Le canton de Villers-Cotterêts qui, depuis le redécoupage de 2015, a été réuni avec l'ancien canton d'Oulchy-le-Château et la plus grande partie du canton de Neuilly-Saint-Front, est le plus vaste du département, avec celui de Guignicourt, plus de 708 km². Malgré tout, le duo a préféré ne pas s'attribuer à chacun une partie du territoire, mais a choisi, comme plusieurs autres élus, de plutôt se répartir les dossiers. « C'est aussi l'expérience du terrain, et mon propre ressenti d'élu municipal qui nous a fait choisir ce mode de fonctionnement », justifie Franck Briffaut. La répartition géographique n'était pas pertinente parce que les élus des communes préfèrent de loin savoir à qui s'adresser pour un dossier particulier, et n'avoient qu'un seul interlocuteur. Nous avons donc choisi de fonctionner par domaine de compétence. J'ai plutôt pris en charge tout ce qui concerne les travaux, la voirie, le fonds départemental de solidarité (FDS). Madame Pignoni intervient sur



Elus pour la première fois au conseil départemental en 2015, Martine Pignoni et Franck Briffaut font partie des 8 élus Front National du département de l'Aisne.

des sujets plus ponctuels, plus fins.»

POLITISER LES DÉBATS

Franck Briffaut, qui avait mené les troupes du Front National pendant la campagne pour les élections départementales avait clairement annoncé sa volonté de prendre la présidence du conseil à la gauche, et de remettre du débat politique au cœur d'une institution trop consensuelle selon lui. S'ils ont finalement échoué à conquérir la présidence du conseil, qui est revenue à la droite, les élus

Front national auront tout de même réussi à entrer en force au sein du conseil. De quoi permettre au FN de jouer les empêcheurs de tourner en rond ? Pas forcément, admet à demi-mot Franck Briffaut : « De part ses domaines de compétences, le département est une institution beaucoup moins politique que la

région qui était, en tout cas jusque qu'à la loi NOTRe, une collectivité dédiée à l'investissement. Au département, les délibérations sont beaucoup plus techniques et font donc beaucoup moins l'objet de débat avec l'opposition. Les élus ont tendance à aborder chaque dossier par le petit bout de la lorgnette. Cela dit, nous avons

essayé d'apporter un peu de hauteur aux discussions au sein du conseil. C'est d'autant plus indispensable que le conseil départemental est une institution menacée. Il est donc important qu'au-delà de la gestion quotidienne, nous prenions le temps de poser les bonnes questions pour l'avenir. Cela dit, nous avons choisi de ne pas jouer la politique de la terre brûlée et d'entraver le fonctionnement du département. Les votes des élus FN, en particulier, en ce qui concerne le budget le montre.»

DES MARGES DE MANŒUVRE PRESQUE NULLES

Si Franck Briffaut a choisi la prudence, c'est aussi que le département de l'Aisne est aujourd'hui dans une situation critique. Ses finances sont déjà dans le rouge, alors que les dépenses en matières sociales, sa principale prérogative, ne devraient pas connaître de baisse significative dans les prochaines années : « Nous savons que les départements, et en particulier celui de l'Aisne, sont exsangues. Les marges de manœuvre de monsieur Fricoteaux à la présidence du conseil sont presque nulles. Pour être tout à fait franc, je dois avouer que si nous avions été nous-même aux commandes, nos décisions n'auraient pas été radicalement différentes. Nous aurions été un peu plus courageux sur certains choix. La question de la gratuité des transports scolaires par exemple. Pendant la campagne j'avais dit, et beaucoup m'ont fait remarquer que je prenais un risque politique, que cela n'était plus tenable. Aujourd'hui, la région Hauts-de-France a récupéré l'essentiel de la compétence transport et doit assurer l'équité d'accès de tous les habitants du territoire. Il est évident que la gratuité dans l'Aisne, alors que dans la Somme et l'Oise, les usagers doivent payer une centaine d'euros par an, n'est plus possible. Nous ne pouvons plus nous le permettre, au risque de voir nos capacités financières réduites à néant, et au final disparaître. Car la vérité, c'est que même si le gouvernement a fini par reculer en 2015, la suppression des départements est toujours dans les cartons. La tactique a juste changé, désormais, on laisse la situation se pourrir pour vider de fait les départements de leur substance. Or je suis toujours persuadé que le département est un échelon pertinent, en particulier en matière de proximité avec les citoyens. C'est l'une des choses que j'ai découvertes en tant que conseiller départemental. Nous sommes vraiment des élus de terrain, bien plus que les conseillers régionaux.»

PRIMAIRE DES ÉCOLOGISTES

Dominique Jourdain soutient Cécile Duflot à la primaire des écologistes

Après le désistement de Nicolas Hulot, Europe Ecologie Les Verts (EELV) a décidé d'organiser une primaire ouverte à tous les écologistes pour désigner le candidat à l'élection présidentielle. Quatre candidats se sont proposés et ont obtenu le nombre suffisant de parrainages : l'ex-ministre du logement Cécile Duflot, et les députés européens Yannick Jadot, Michèle Rivasi et Karima Delli.

Référent pour l'Aisne et la Picardie de Cécile Duflot, Dominique Jourdain estime que l'ancienne ministre est la candidate idéale pour porter le projet écologiste lors de l'élection présidentielle de 2017. Il s'explique.

L'écologiste rappelle que Cécile Duflot aurait pu être candidate en 2012. Secrétaire du mouvement EELV, elle ne s'estimait pas prête. Eva Joly sera désignée, elle terminera avec un score de 2,31 %. « Pour moi, c'est un gage de sérieux. Pour faire partie des huit ou neuf candidats à l'élection présidentielle, il vaut mieux que ce soit quelqu'un dont le nom est connu de la majorité de la population. C'est le cas de Cécile Duflot. Son nom circule régulièrement dans les médias et l'opinion publique. C'est la seule porte-parole écolo capable de réunir les 500 signatures pour la présidentielle. »

«L'ÉCOLOGIE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE LA POPULATION»

« Les écologistes doivent intégrer l'environnement aux questions sociales et économiques. » Dominique Jourdain explique que l'ancienne ministre a reçu le soutien de personnalités du monde social et économique pour que ce message politique soit entendu. Caroline De Hass, militante féministe et organisatrice du mouvement internet contre la loi El Khomri, et l'économiste Thomas Porcher, critique sur la politique

d'austérité, ont rejoint ses rangs. « Il ne peut pas y avoir d'écologie politique si on n'appréhende pas le mouvement social actuel, confirme Dominique Jourdain. Quand on parle de santé publique, on est obligé de parler d'écologie, c'est la même chose pour les conditions de travail, le chômage, les salaires. » Dominique Jourdain prend l'exemple des pesticides dans les vignes et plus globalement dans l'agriculture.

DROITE ET EXTRÊME DROITE PROFITENT. DU DÉSAMOUR POLITIQUE

L'ancien maire de Château-Thierry est bien conscient que la politique a aujourd'hui mauvaise réputation auprès des Français. « La droite et à l'extrême droite tentent de gagner du terrain sur la question morale, sociale, économique et écologique. Ce sont les mêmes personnes qui remettent en cause la réalité du réchauffement climatique et remettent en cause l'accueil et l'intégration des peuples. La phrase de Nicolas Sarkozy sur les Gaulois, c'est une manière déguisée d'installer un racisme, et d'affirmer que la France, elle n'est que blanche et chrétienne. On ne doit pas laisser passer cela. »



Dominique Jourdain avec Cécile Duflot.

«DUFLOT PRÊTE POUR LA PRÉSIDENTIELLE»

« J'ai côtoyé les quatre candidats, explique Dominique Jourdain. Yannick Jadot, Michèle Rivasi et Karima Delli ont fait leurs preuves en étant réélus au conseil européen. Mais je soutiens la candidature de Cécile Duflot. Ça me semble être la plus capée dans cette campagne électorale. Elle a une expérience de ministre et de député, et surtout, elle s'est préparée à cette échéance électorale. »

Il entend se battre pour ramener en surface des idées écartées lors de la fin du quinquennat de Sarkozy et celui de Hollande. « Si la gauche doit être reconciliée, cela doit être sur des programmes visant le progrès, et qui intègre donc l'écologie. »

COMMENT VOTER À LA PRIMAIRE EELV ?

La primaire d'Europe Ecologie-Les Verts sera organisée au mois d'octobre 2016. Le parti écologiste a fixé deux dates, correspondant aux deux tours du scrutin : le 19 octobre et le 6 novembre. EELV met en place sa compétition interne avant la primaire PS, prévue en janvier

2017. Pourront voter les adhérents EELV, mais aussi les "sympathisants" écologistes. « Les votants devront signer une charte et contribuer financièrement à hauteur de 5 euros. Il faut par ailleurs être de nationalité française ou bien "résidant sur le territoire français", et être âgé d'au moins 16 ans. Ceux qui désirent voter doivent s'inscrire avant le 1er octobre 2016. » "Vous recevrez le matériel de vote à votre adresse postale autour du 10 octobre", précise EELV sur le site internet primaire-ecologie.fr.

R. L.

CHATEAU-THIERRY

CHÂTEAU-THIERRY- CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Jacques Krabal tire à boulets rouges sur la lettre du Parti communiste

La lettre de Marcel Rousseau, chargé de communication du PCF du sud de l'Aisne, critiquant la délégation de service public au centre aquatique intercommunal, avait fait du bruit lors du dernier conseil communautaire. Jacques Krabal en a rajouté une couche lors du dernier conseil municipal.

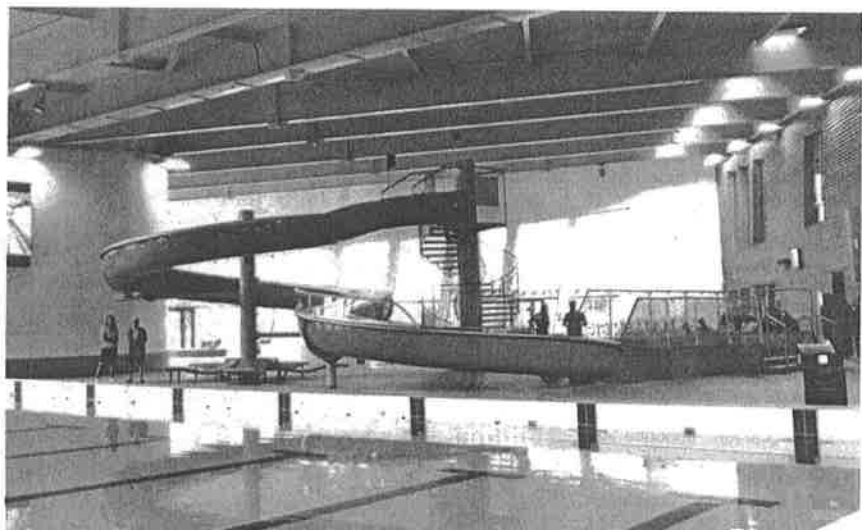
Ce qui a choqué le député-maire, c'est ce paragraphe : "Afin d'assurer l'équilibre financier de la délégation dans des conditions normales de fréquentation et d'exploitation, la Communauté de communes versera au délégataire une compensation annuelle forfaitaire destinée à couvrir les contraintes particulières de fonctionnement (...). Dans l'hypothèse « Basse » sans intégration d'agents publics, à 2 511 900.00 € nets de taxes. Dans l'hypothèse « Haute » avec intégration d'agents publics maximum, à 3 167 785.00 €."

Selon le député-maire, la section du parti communiste a voulu faire croire que la CCRC allait payer entre deux et trois millions d'euros par année au délégataire, alors que cette estimation vaut pour les 5 ans de délégation de service public (DSP). « Pourquoi vouloir tromper les

gens ? Pourquoi vouloir donner de mauvais chiffres ? Quand on donne des chiffres, il faut être précis ! », lance Jacques Krabal, qui fait la leçon : « Aujourd'hui, l'estimation pour le centre aquatique intercommunal, c'est un déficit de 627 000 euros par an qui pourrait être financé par la collectivité, pour 200 000 visiteurs, pas de trois millions d'euros ! » A titre de comparaison, il explique que l'ancienne piscine gérée par la ville avait un déficit annuel de 450 000 euros payés par les impôts de la ville, pour une fréquentation de 120 000 personnes.

Le conseiller municipal PCF Christian Copin prend la défense de Marcel Rousseau : « Ces chiffres sont tirés du compte-rendu de la Communauté de Communes. Le rôle d'un élu, c'est d'entendre les préoccupations de la population et de les faire remonter. Ce qu'on nous dit, c'est que les tarifs sont trop chers pour les familles défavorisées. C'est notre rôle de faire remonter cette information. »

Jean-Marie Turpin, conseiller municipal de la majorité, lui répond : « J'ai lu le courrier et j'ai été surpris que Marcel Rousseau puisse écrire de telles



Selon la lettre de Marcel Rousseau, les tarifs ne permettent pas aux gens défavorisés de venir régulièrement au centre aquatique.

choses. La lettre est truffée d'erreurs. Si l'on compare avec les piscines de la région, on est sur des tarifs moins chers qu'à Epernay. On ne peut pas comparer un centre aquatique avec une piscine municipale. Et puis, le centre aquatique valorise le quartier Blanchard, avec l'arrivée de PlanetRécré et bientôt

d'un bowling, un laser-game et une maison de campagne. « Il y a une règle d'or, rappelle Bruno Beauvois. Si vous êtes trop cher, vous ne faites venir personne. Et si vous êtes au bon prix, cela affiche complet. Et en ce moment, on est bien au-delà des prévisions. Les gens de l'arrondissement de

Château-Thierry sont sûrement un peu bêtes, ils sont contents de payer trop cher quelque chose qui ne correspond pas aux services offerts. »

Seuls les chiffres de fréquentations pour 2016 mettront tout le monde d'accord.

R. L.

AISNE

Valor'Aisne, syndicat départemental de traitement de déchets modifie ses statuts pour plus d'équité entre les collectivités

Les 22 collectivités territoriales ayant adhéré à Valor'Aisne, le syndicat départemental de traitement des déchets dans l'Aisne se sont réunies vendredi 23 septembre pour leur comité syndical. Très pointus, les débats ont essentiellement porté sur une modification des statuts du syndicat afin de renforcer l'équité entre les adhérents et mettre fin à certaines prestations de services extérieures au syndicat.

nous mutualiserons les coûts afin de les tirer vers le bas et ainsi assurer une forme de pérennité entre les adhérents les plus pauvres et ceux les mieux lotis du syndicat. C'est le sens de notre mission», explique le directeur général Jérôme Littiere qui conclut : «De toute manière la loi a préempté. Le traitement des déchets est une compétence exclusive d'un syndicat.»



Marie-José Berthe, directrice adjointe de Valor'Aisne, son président Eric Delhaye et son directeur-général Jérôme Littiere.

VALOR' AISNE TRAITERA TOUS LES DÉCHETS

La question de la modification des statuts de Valor'Aisne a été engagée fin 2014 lorsque quatre collectivités territoriales ont mis sur la table un problème d'équité dans la contribution versée par chacun au syndicat. En effet, ne se servant pas du système compostage de Valor'Aisne, elles estimaient injustes de faire payer leurs habitants pour ce service.

Le président de Valor'Aisne Eric Delhaye s'est saisi de cette occasion pour réaffirmer le caractère exclusif de la compétence de traitement des déchets du syndicat. Les collectivités ne pourront désormais plus recourir à une prestation de service privé pour traiter leurs déchets de vert : «En retour

VALOR' AISNE VEUT LE TRANSPORT EN CENTRE

La modification des statuts a introduit un deuxième sujet : le transport des déchets collectés en déchetteries jusqu'aux centres de traitement de Valor'Aisne.

Le syndicat souhaite se saisir de ce service transport que des collectivités assurent elles-mêmes. Les nouveaux statuts introduisent la possibilité de confier cette mission mais pas l'obligation. En effet les plus grosses collectivités ont investi dans du matériel et du personnel afin de s'occuper de cette tâche et souhaite rentabiliser leur investissement.

Valor'Aisne espère se charger de cette fonction pour toutes les collectivités qui le souhaiteront dès 2018. Le syndicat laisse la porte ouverte aux autres collec-

tivités territoriales pour rejoindre ce système même après 2018. Paradoxalement, prévient le président Eric Delhaye, cela engendra une nouvelle inégalité entre les collectivités. Celles, ayant tout de suite adhéré au projet investiront de l'argent dans ce nouveau service à l'in-

verse de celles qui le rejoindront plus tard : «Nous ne pourrions pas leur faire payer le prix d'un investissement passé, ni une quelconque forme de compensation. C'est la loi», explique-t-il en appelant les adhérents à faire leur choix de manière responsable.

Le président a également annoncé qu'au titre de la loi de réforme territoriale le département ne contribuera plus au budget de Valor'Aisne et que les adhérents devront payer la différence.

Maxime FLÉAUX

NEUILLY-SAINT-FRONT

RELATIONS VILLERS-COTTERÊTS - LA FERTÉ-MILON

Franck Briffaut cherche à séduire La Ferté-Milon



Franck Briffaut, maire FN de Villers-Cotterêts, a tendu les bras à Céline Lefrère, maire de La Ferté-Milon lors de l'inauguration des journées du patrimoine.

La Ferté-Milon quitte la communauté de communes de l'Ourcq et du Clignon pour rejoindre au 1er janvier 2017 le nouvel établissement public de coopération intercommunale (EPCI) autour de Villers-Cotterêts. Franck Briffaut, maire FN de cette commune, veut qu'une

juste place soit réservée à la cité milonaise dans cette nouvelle intercommunalité, en particulier concernant le tourisme, quitte à ce que Villers-Cotterêts lâche certaines de ses prérogatives. Il l'a annoncé lors de l'inauguration des journées du patrimoine dans la cité qui a vu naître Jean

Racine. «Il faut revoir l'organisation complète de la nouvelle intercommunalité du fait de l'arrivée de La Ferté-Milon. Il y a des problématiques que nous ne pourrions pas prendre seuls.» Il s'agit d'une nécessité dans un futur EPCI rural. «Si nous ne

marchons pas tous ensemble, cela ne fonctionnera pas et cela ne sert à rien. Si nous voulons montrer à La Ferté-Milon que ses élus ont fait le bon choix, il va falloir que nous leur montrions que nous sommes capables de travailler ensemble. Tout seul à Villers-Cotterêts, ce-

la ne fonctionnera pas. La Ferté-Milon a une véritable carte à jouer dans l'animation touristique de ce nouvel ensemble, en particulier avec la mise en réseau des différentes activités.» S'adressant à Céline Lefrère, maire de La Ferté-Milon, il ajoute : «Vos initiatives pour ces journées pourraient être pérennisées et labellisées. Il faut voir ce qui pourrait être réalisé en concertation avec les collectivités autour, dont Villers-Cotterêts. Je suis prêt à en discuter. Je pense que votre dynamisme saura inspirer les communes rurales qui composeront cette future collectivité territoriale.»

Franck Briffaut rappelle que c'est sur le réseau associatif que repose l'émergence d'initiatives et d'activités nouvelles. «Nous n'aurons pas une ville-centre qui aura une force de frappe suffisante pour initier à elle seule toutes les initiatives. La Ferté-Milon est un bel exemple à suivre.» Le premier édile local a également salué le dynamisme des bénévoles milonais dans l'organisation de ces journées. «Il est bien de voir autour du maire, une équipe dynamique qui prend sa part. C'est certainement une des raisons de la réactivité dans cette organisation.» Franck Briffaut tend donc les bras à Céline Lefrère, qui a semblé pour l'occasion peu sensible aux compliments en ratant de l'élu frontiste.

G. L.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'Aisne cherche son image de marque et ses points forts pour renforcer son attractivité touristique

Ils sont prêts à tout, même embaucher une agence de presse parisienne ! Les élus de la majorité de la droite et du centre au Conseil départemental nourrissent de grandes ambitions pour le schéma départemental de développement touristique présenté à l'assemblée départementale lundi 26 septembre. Ils espèrent d'ici 10 ans augmenter de 350 000 le nombre de nuitées marchandes dans les hôtels par an dans le département, atteindre la barre des 100 000 visiteurs annuels au familistère de Guise et créer un circuit d'œnotourisme haut de gamme dans le sud de l'Aisne.

UN DÉPARTEMENT PLUSIEURS TERRITOIRES

L'intention du schéma départemental est de découper le département en plusieurs pôles d'attractivité touristique aux spécificités propres et avec une clientèle différente. Le sud de l'Aisne viserait le portefeuille de consommateurs haut de gamme en leur proposant visite de vignoble, gastronomie et chambres d'hôtes. Le Laonnois et le Soissonnais exploiteraient la richesse de leur histoire, allant des francs de Clovis aux poilus du Chemin des dames tandis que la Thiérache ferait une excellente destination nature. «*Nous désirons développer un tourisme de niche. Chaque territoire recevrait l'aide du Conseil départemental afin de développer ses points forts*», explique le vice-président au tourisme François Rampelberg qui promet aux hôteliers des missions d'audit et de conseil afin de développer leurs services : «*Il ne s'agit pas seulement d'augmenter le nombre de*

chambres, ou leur confort. Il faut que les hôtels et les chambres d'hôtes développent des services et des activités en accord avec le territoire.»

UN DÉFICIT D'IMAGE

«*Nous ne bénéficions pas d'une image de marque digne des grandes destinations touristiques*», poursuit le vice-président. Il développe un embryon de plan d'action : «*Notre première attention sera donc de renforcer notre communication. Être présents sur les supports numériques, cibler les urbains en Île-de-France et dans la région de Bruxelles et renforcer notre événementiel avec 5 manifestations annuelles susceptibles d'attirer les touristes.*»

Le Conseil départemental est-il prêt à financer ces opérations coûteuses ? Il finance déjà à hauteur de 8 millions d'euros par an le tourisme dans l'Aisne et espère s'appuyer sur les offices de tourisme locaux : «*Il y a trop d'offices de tourisme, déplore François Rampelberg. Nous devons les regrouper par "pays" comme l'a fait la Thiérache où il y a désormais une maison de tourisme qui regroupe plusieurs collectivités. Il faut que les territoires s'accordent pour vendre une marque, une identité. Ce sera épineux, mais une réforme de la gouvernance est nécessaire.*»

UNE COOPÉRATION EST-ELLE POSSIBLE ?

De gauche ou de droite, les élus partagent un diagnostic : «*La compétence Tourisme est un maquis administratif, qui se décline de la région aux communes, en passant par les départements et les communautés de communes*», juge Jean-Luc



François Rampelberg, vice-président délégué au tourisme mise sur l'œnotourisme, le cyclotourisme et la qualité environnementale du département pour attirer les touristes.

Lanouilh, tribun des bancs de la gauche. La majorité départementale acquiesce : le développement du tourisme dans l'Aisne devra s'accrocher à celui de la nouvelle région Hauts-de-France. Mais toutes ces entités seront-elles capables d'accorder leurs violons ?

Exemple, le projet touristique de l'Aisne veut attirer les touristes urbains en misant sur «*la qualité environnementale et les sports nature.*» Des défis qu'il faudra relever seul : Xavier Bertrand président de la nouvelle région a promis «*de couper les vivres et les subventions*» aux associations de protection de l'environnement.

Maxime FLÉAUX

SARCASMES À GAUCHE

Les élus du Parti socialiste et des autres formations de gauche s'accordent à penser que le tourisme est d'une importance essentielle pour l'économie de l'Aisne. A l'instar de la majorité de centre-droit, ils estiment qu'il faut remédier au déficit de notoriété du département. Néanmoins ils n'ont pas la mémoire courte et Jean-Luc Lanouilh, conseiller départemental du canton de Chauny s'est fait un plaisir de rappeler aux élus de centre-droit leur attitude lorsqu'ils étaient dans l'opposition.

Ces derniers se moquaient de la majorité de gauche des présidents Jean-Pierre Balligand (1998-2001) et Yves Daudigny (2001-2015) lorsqu'ils souhaitaient développer «*des actions marketing internationales*» et qu'ils «*projetaient de faire du familistère de Guise un écrin touristique du département*», rappelle l'élu.

Aujourd'hui Jean-Luc Lanouilh peut se réjouir : le centre-droit envisage les mêmes campagnes de marketing que la précédente majorité et espère attirer 100.000 visiteurs annuels au familistère de Guise.

AUTRES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL LE 26 SEPTEMBRE

- Les élus ont voté une aide directe au financement de la cantine scolaire pour les élèves des classes ULIS.

- Une subvention de 150.000 euros à l'équipe masculine de basket de PRO B de Saint-Quentin.

- Le Département harmonise le prix à la journée qu'il verse aux établissements français et belges accueillant des handicapés mentaux axonais. Le conseil départemental refusera de verser toute contribution exceptionnelle ou frais supplémentaires aux établissements belges. En vertu du nombre de patients axonais qu'ils accueillent, les établissements belges perçoivent 27% du total des allocations versées par le Département pour la prise en charge des handicapés mentaux axonais.

- L'Aisne adhère à l'UGAP, une centrale d'achat publique avec la Somme. Objectif : baisser les coûts et se décharger des marchés publics. Le département de l'Aisne pourra également continuer à effectuer des achats lui-même.

- L'Aisne signe une convention avec la Région pour continuer à verser des aides aux artisans. Les dispositifs d'aide à l'investissement matériel : FIDARCO, d'aide à la création d'entreprises : FIDAC et d'aide à la communication : FIDACOM sont maintenus provisoirement.

- Le département rend un avis favorable aux recommandations de la Préfecture pour la modification des limites des arrondissements de Laon, Vervins, Soissons et Château-Thierry. Les communes concernées seront bientôt consultées.

- Le département vote la création d'emplois en CDD. Il s'agit de poste saisonniers au laboratoire départemental d'analyses et de recherche et au musée de la Caverne du dragon.

MANIFESTATION À ALLEMANT VENDREDI 30 SEPTEMBRE : «LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT DOIT FERMER DÉFINITIVEMENT»

Le binôme de Laon-1 Fawaz Karimet et Brigitte Fournié-Turquin s'est exprimé au début de la séance de l'assemblée du Conseil départemental pour formuler le vœu que le centre d'enfouissement d'Allemant soit définitivement fermé : «*Nous souhaitons que l'arrêté préfectoral d'exploitation qui se termine le 30 septembre ne soit pas prolongé.*» Après avoir fait entendre leur voix auprès des autorités, les élus seront à Allemant vendredi à 17 heures pour «*fêter la fermeture*» du centre d'enfouissement.

Sur place ils recevront le soutien de l'association Qualité'Aisne et sa présidente Nicole Gastel : «*Le centre d'enfouissement est plein. Ils devront faire une extension du site pour continuer à l'exploiter et cela nous inquiète beaucoup.*»

L'association Qualité'Aisne défend le tri des déchets et le prix à la pesée comme moyen de réduire drastiquement la quantité de déchets des mé-



Les conseillers départementaux Annie Tujek, Fawaz Karimet et Brigitte Fournié-Turquin avec la présidente de Qualité'Aisne, Nicole Gastel.

nages axonais : «*Nous pouvons diviser par 10 le volume de nos déchets*», assure Nicole Gastel. «*Ce n'est pas aussi contraignant que cela en à l'air, le plus important est la prise de conscience mais ce n'est pas chronophage.*» Ven-

dredi à l'issue de la manifestation devant le centre d'enfouissement d'Allemant, les membres de Qualité'Aisne seront à Pinon à 18 heures pour expliquer leurs méthodes de tri aux Axonais qui veulent réduire leurs déchets.

M. F.

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Les agriculteurs axonais ont perdu 200 millions d'euros de chiffre d'affaires par rapport à une année normale

L'agriculture française souffre, celle de l'Aisne aussi. C'est le triste constat dressé par la Chambre d'agriculture de l'Aisne vendredi 23 septembre à Laon. Devant le préfet de l'Aisne Nicolas Basselier, le président Olivier Dauger a dressé un état des lieux de la situation : «Toutes les productions y compris la production d'animaux sont dans une situation catastrophique, explique-t-il. Pour de nombreux agriculteurs, les revenus sont très bas voire négatifs. On a calculé pour l'Aisne une perte de 200 millions d'euros de chiffre d'affaires par rapport à une année normale.»

LA CRISE ET UN SECTEUR MONTRÉ DU DOIGT

Dans ce contexte de «crise profonde, brutale, qui arrive après 4 ou 5 années déjà moroses», Olivier Dauger demande au représentant de l'Etat, «d'étendre le plan élevage à l'ensemble des exploitations» mais aussi des mesures telles que la «réduction de charges sur le plan fiscal et social, ou encore une aide au report des emprunts pour diminuer leur pression financière». Le préfet s'est montré à l'écoute de ces demandes et il le faudra. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit ni plus ni moins de permettre aux agriculteurs de continuer : «nous sommes déjà dans un contexte où l'agriculture est de plus en plus montrée du doigt, déplore Olivier Dauger. Je rencontre des agriculteurs de 60

ans qui me disent : "Avant, quand on a commencé, ce métier ce n'était que du plaisir", aujourd'hui, ils n'ont qu'une hâte, c'est d'accomplir leurs dernières années et de quitter ce monde agricole.»

Bertrand Magnien, président de la fédération agricole du Nord Pas-de-Calais Picardie, a confirmé ce triste constat non sans rappeler les atouts de cette région «première productrice de blé tendre en France, et de betteraves et de pommes de terre non seulement en France mais aussi en Europe». Mais les crises se succédant, ce secteur économique «recule et n'est plus le premier exportateur européen». La perte de compétitivité ainsi que la concurrence des voisins belges et néerlandais n'arrange en rien les affaires de l'agriculture axonaise.

Morgan GHEERAERT



Olivier Dauger, président de la Chambre d'agriculture, a exposé la situation des agriculteurs axonais à Nicolas Basselier, préfet de l'Aisne et à Nicolas Fricoteaux, président de l'Aisne.

Les autres points abordés

Un arrêté relatif à l'épandage des produits phytosanitaires a réécrit et qui inquiète

«Un arrêté datant de 2006 relatif à l'épandage des produits phytosanitaires a été abrogé suite à une plainte d'une association de producteurs de pommes et de poires. Cet arrêté limitait l'épandage de ces produits à 5 mètres; des cours d'eau, des forêts et des propriétés privées. En ce moment, l'arrêté est réécrit par le ministère et on ne parle plus de 5 mètres mais de 20 mètres et on parle de 20 à 50 mètres pour les vignobles», explique Olivier Dauger, président de la Chambre d'agriculture. «Si

c'est ça, c'est l'arrêt de tout épandage et c'est quelque chose d'aberrant. Pour certains, ça va faire perdre 50% de l'exploitation, c'est énorme. Il sera compliqué d'éviter des blocages et des manifestations si une telle mesure est prise», a-t-il glissé à l'attention du préfet Nicolas Basselier, présent à côté de lui.

La filière bois axonaise veut se développer

Xavier de Massary, président de la coopérative forestière de l'Aisne, a exprimé les ambitions de la filière bois axonaise qui

compte 140 000 hectares de forêt et qui est gérée par 35 000 propriétaires privés. «Nous commercialisons 57 000 m³ de bois, un chiffre d'affaires qui devrait être multiplié par trois ou quatre», selon le président qui compte sur le développement de la coopérative Lignéo, nouvellement créée.

La filière qui vend déjà en Belgique, Allemagne et Italie, compte conquérir de nouveaux marchés à l'international, grâce aussi au regroupement avec la Marne, les Ardennes et le Nord. Le chiffre d'affaires de la coopérative qui compte 650 adhérents, s'est monté à 4,5 millions d'euros cette année.

DÉPARTEMENT

Conseil départemental : 300 000 euros pour les agriculteurs

Le Conseil départemental de l'Aisne contribuera aux aides pour l'élevage. N'ayant pas les moyens financiers de l'Etat et de la Région, le Département doit faire preuve d'imagination et de volontarisme pour secourir les éleveurs axonais : «Nous devons être membres de la chaîne de solidarité», souhaite le président Nicolas Fricoteaux.

En vertu du plan départemental intitulé "Avenir Elevage 02", le président a obtenu des élus qu'ils débloquent une enveloppe de 300 000 euros sur quatre ans qui servira à financer des missions d'audit et de conseil. Les éleveurs pourront solliciter un audit de leur exploitation afin que des experts les aident à améliorer les rendements et la rentabilité de leur activité. «Ils recevront un diagnostic individualisé, il s'agira d'un accompagnement économique mais aussi social», insiste Nicolas Fricoteaux.

DES MESURES SOCIALES

En effet, le deuxième volet du plan consiste en une aide financière et technique pour les nouveaux éleveurs qui créent ou reprennent leur exploitation sur



Le président Nicolas Fricoteaux, ici avec son directeur général des services Michel Genneaux, a annoncé une enveloppe de 300 000 euros sur 4 ans pour aider les éleveurs axonais.

la période 2015-2020.

Le président a également obtenu que les éleveurs qui perçoivent le RSA reçoivent désormais une somme calculée sur leurs revenus de l'année en cours : «Afin que nous les accompagnions avec plus de réac-

tivité quant à leurs besoins», précise Isabelle Letrillard, vice-présidente en charge des affaires sociales.

Cette nouvelle a ému les rangs de l'assemblée départementale : «Les éleveurs veulent vivre dignement et pas des sub-

sides de l'Etat», entend-on dans les rangs de la gauche !

De l'avis général, une menace pèse sur le modèle économique des éleveurs en raison de la pression que leur inflige la grande distribution : «La mort de la petite paysannerie et la vic-

toire de l'agriculture industrielle n'est pas inéluctable», veut croire Bruno Beauvois, élu du canton de Château-Thierry.

FESTIVITÉS EN BD

TIENS, V'ZÀ DU HARICOT!



GARANTI
TOUT EN
FINESSE!

ON ME L'AVAIT
PAS ENCORE FAITE,
CELLE LÀ...



La Fête du Haricot battait son plein à Soissons durant tout le weekend. Malgré une baisse du nombre de visiteurs, les festivités pétaient la forme!

La Confrérie du Haricot était évidemment présente, vêtue des loges traditionnelles aux couleurs de Soissons, le bleu et blanc.



EN BLEU
PÉTANT!

Dans un autre style, des hommes de Cro-Magnon ont animé la Parade du Dimanche.



SALUT,
ÇA GAZE?

Mais compte tenu de l'état d'urgence persistant, de nombreux militaires étaient présents pour assurer la Sécurité.



AU MOINDRE GESTE SUSPECT,
ÇA VA PÉTARADER!

Venu en visiteur, Xavier BERTRAND a été intronisé membre de la Confrérie du Haricot, et il n'était pas peu fier...

La Fête du Haricot tient ses promesses de manifestation populaire ouverte à tous, et clairement pas un événement réservé à une élite au look "Prout-Prout"...

SUNTO! ÇA SUFFIT
MAINTENANT! ÇA DEVIENT
VRAIMENT LOURD, LÀ!!!



JE NE SUIS PAS
DU GENRE À ME
LA PÉTER...



MAIS QUAND
MÊME...



Sunto

LAON - ECONOMIE

2,3 millions d'euros pour le futur siège du pôle de compétitivité bioéconomie sur la zone du Griffon

Les élus du conseil régional des Hauts-de-France, réunis vendredi 23 septembre, en commission permanente, ont voté la construction pour 2,3 millions d'euros du siège du pôle de compétitivité bioéconomie de Laon, qui sera établi sur la zone du Griffon, près de l'accès autoroutier de Chambry. Cette structure déjà présente à Laon depuis 2005, est chargée d'animer et de suivre les projets à la bioéconomie. Christophe Coulon, vice-président des Hauts-de-France, et représentant du Laonnois à la grande région, évoque ce projet.

«Le pôle de compétitivité bioéconomie de Laon va avoir un nouveau siège. Quelles sont les missions de cette structure ?

Christophe Coulon : La création de ces pôles est une initiative de l'Etat, datant de 2005. A Laon, il a été créé avec l'appui de la région Picardie et de la région Champagne-Ardenne à l'époque. L'idée est de mettre en relation différents interlocuteurs sur la question de la valorisation de l'industrie du végétal. C'est une sorte d'incubateur où l'économie de demain ainsi que les différentes applications y sont pensées. Ça peut



La zone du Griffon à Laon va accueillir le siège du pôle de compétitivité bioéconomie (crédit : Virtual Photo, Seda de l'Aisne).

être par exemple la création de nouveaux matériaux à partir de solutions végétales, ou de nouveaux tissus aux propriétés plus résistantes, l'optimisation des biocarburants ou encore des applications dans le domaine alimentaire.

Pourquoi transférer le siège de ce pôle sur la zone du Griffon ?

Cette décision des Hauts-de-France confirme celle prise fin 2015 par la région Picardie pour conforter le Laonnois dans le rôle qu'il a à jouer dans le do-

main de l'agro-alimentaire. Ce pôle était jusqu'ici présent à Laon dans l'agence du Crédit agricole Nord-Est boulevard Brossolette, qui est un grand partenaire du projet. Aller sur la zone du Griffon où sont déjà présents l'Inra (Institut national



Christophe Coulon, vice-président de la région.

de la recherche agronomique), le laboratoire départemental d'analyse et de recherche, et l'Institut technique de la betterave, permet d'encrener le territoire dans cette spécialisation. On parle bien du siège de ce pôle, c'est-à-dire une équipe d'une vingtaine d'administratifs, chargés d'animer et de suivre les projets.

Comment se compose le financement de la construction de ce siège ?

On est un projet d'un bâtiment de 700 m² pour un montant de 2,3 millions d'euros. Le conseil régional y participe à hauteur de 1,150 millions d'euros, le département met 400 000 euros, et l'Etat 800 000 euros.

M.G.

LAON

Une étude lancée par la région pour la mise à 2 voies de la RN2 entre le nord de Laon et la Thiérache

C'est l'un des serpents de mer lorsqu'on parle de la RN2. La mise à deux voies de la RN2 entre le nord de Laon et le sud d'Avesnes-sur-Helpe, va peut-être enfin être lancée. La région Hauts-de-France a en tout cas lancé une étude pour arrêter définitivement un schéma sur lequel tous les partenaires pourront travailler. «On en parle depuis des dizaines d'années, rappelle Christophe Coulon, vice-président à la ruralité des Hauts-de-France. Nous avons profité de la clause de revoyure du contrat de plan Etat-Région pour enclancher une étude afin de flécher une bonne fois pour toutes les travaux à réaliser sur

cet axe d'une soixantaine de kilomètres entre le nord de Laon et la Thiérache. Nous voulons marquer le fait que le tour de la Thiérache est venu, en accord avec l'engagement de campagne de Xavier Bertrand.»

Il est vrai que la partie nord de la RN2 est un peu la seule à ne pas avoir été servie ces dernières années. «Une multitude d'opérations ont eu lieu entre Laon et Soissons, et au sud de Soissons. Il ne reste d'ailleurs que la déviation de Villers-Cotterêts à engager, et Vauciennes mais là il faudrait construire un viaduc, ce qui coûterait énormément cher et je doute qu'on trouvera l'argent un jour. Par

contre sur cette partie nord de la RN2, outre l'entretien courant, il n'y a eu que quelques aménagements : le doublement d'une portion de 2 kilomètres avant Marle et l'aménagement d'un parking à Etréaupont», explique Christophe Coulon.

Une fois l'étude sur le tracé réalisée, la région affiche la volonté de «voter les crédits, pour contrat de plan après contrat de plan, les travaux soient réalisés». Cela prendra forcément du temps mais la volonté est bien de débloquer ce dossier : «La RN2 passe par de nombreux villages comme Froldmont-et-Cohartille, cela va supposer de créer des dévia-



Une étude pour mettre au point un tracé et ensuite enclancher les travaux sur la RN2 va être lancée.

«Il faut donc de négocier avec des propriétaires fonciers, par exemple. Vervins sera également à contourner.»

M.G.

Xavier Bertrand à Laon vendredi 30 septembre



Xavier Bertrand, président des Hauts-de-France, est attendu vendredi 30 septembre en préfecture à Laon. Il présidera l'installation d'une réunion du service public de l'emploi départemental, instance Etat-Région qui pilotera la coordination des politiques de l'orientation, de la formation et de l'apprentissage sur le territoire.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le département octroie 1,4 million d'euros à la Champagne-Picarde pour 2016-2018

Le Conseil départemental a voté, lundi 26 septembre une subvention globale de 1,4 million d'euros à la communauté de communes de la Champagne-Picarde. Attribuée au titre du schéma départemental de développement local (CDDL), cette somme a été répartie entre 44 des 48 communes du territoire.

UN ARBITRAGE ÉQUITABLE

Après avoir lancé un appel à projet auprès des communes, les services de la communauté de communes de la Champagne-Picarde ont fixé un certain nombre de règles afin de distribuer cette enveloppe : «*Nous avons réparti les projets en thématique : sport, culture, patrimoine, assainissement, éducation etc*, explique le directeur général Franck Charpentier. *Nous avons décidé que chaque thématique aurait un taux unique de subvention. Par exemple les projets sportifs seraient subventionnés à hauteur de 15%.*»

Afin que les projets les plus coûteux ne soient pas responsables de disparités trop importantes entre les communes, la Champagne-Picarde a également fixé un plafond de subvention, précise Franck Charpentier : «*Le maximum de subvention départementale que nous attribuerons à un projet est de 150.000 euros.*»

UNE SOMME PRÉVISIONNELLE

C'est le cas de certains dossiers tels que la création de groupe scolaire, actuellement à l'étude sur certains territoires. Certains projets avoisinants les 3 millions d'euros, rien ne dit qu'ils seront menés à bout.



Franck Charpentier, directeur général et Alain Lorain, président de la Champagne-Picarde.

«*Certaines subventions sont hypothétiques*, explique le directeur général. *Bien sûr, elles ne seront versées que si les projets sont menés à bout. Les montants évoqués sont également provisoires, car pour ce genre de projet il s'agit souvent d'estimation financière, parfois arrondies et rarement des sommes exactes.*»

Néanmoins ces estimations sont indispensables pour les communes afin de budgéter ces aménagements. «*D'ailleurs, précise Franck Charpentier, nombre de communes ont demandé à recevoir un financement pour les travaux d'accessibilité des lieux publics. A la fois car cela sera bientôt obligatoire mais aussi car l'Etat verse également subvention*

pour ce genre de projets. Elles demandent donc le montant d'une subvention départementale pour l'additionner à celle de l'Etat et calculer le reste à charge pour leur finance. Elle juge alors si elles peuvent se permettre cette dépense.»

LE DERNIER CDDL

Ce financement a donc la qualité d'être très souple en matière budgétaire : «*Nous attribuons aux projets que nous estimons importants quelques soient les compétences respectives des collectivités concernées*», détaille Franck Charpentier. Une gageur en ces temps de réforme territoriale alors que région, département et communauté de communes se disputent les prérogatives et

s'inquiètent de ce à quoi ressemblera leur champ d'action futur.

Le Conseil départemental a donc annoncé la fin des CDDL en 2017 et les remplacera par un dispositif dont la nature est inconnue ainsi que les montants qui seront alloués. Ne cachant pas les restrictions budgétaires auxquelles il doit se résoudre, le Département envisagerait de reprendre le contrôle de l'attribution de ces sommes en veillant tout particulièrement à l'équilibre géographique du territoire. Les équipements et les infrastructures qu'il subventionnerait à l'avenir seraient réfléchis afin de quadriller efficacement le département.

Maxime FLÉAUX

BOUCONVILLE-VAUCLAIR

Le syndicat mixte de l'Ailette promet d'importants travaux à l'abbaye de Vauclair



Des travaux de mise en sécurité des ruines sont primordiaux mais le syndicat mixte envisage également de nombreux aménagements pour améliorer l'accueil du public.

Lors de la présentation du schéma départemental de développement du tourisme lundi 26 septembre, des critiques se sont élevées dénonçant une absence de projets et d'ambitions pour le site des ruines de Vauclair. Conseiller départemental et président du syndicat mixte de l'Ailette, le maire de Guignicourt Philippe Timmerman a tenu à corriger les détracteurs : «*De très importants investissements seront effectués à l'abbaye de Vauclair dans les mois à venir.*»

Sur le volet sécurité, le président du syndicat mixte a promis des travaux de protection des ruines afin de prévenir leur écroulement dans les plus brefs délais. Mais le syndicat mixte a

une vision : «*Nous allons effectuer de nombreux aménagements pour améliorer l'accueil du public et le cachet du site. Les baraquements inoccupés de longue date à l'entrée du bois vont être rasés et des toilettes sèches vont être installées car il n'y a pas de sanitaires sur le site.*»

Le syndicat mixte ne compte pas en rester là : «*Nous réfléchissons aussi à une offre de restauration. Pour l'instant il n'y a qu'un "food truck", un camion de restauration rapide, c'est bien mais nous pensons à construire quelque chose en dur.*»

M.F.

"LE JARDIN MÉDICINAL NE SERA PAS ABANDONNÉ"

La passe d'armes entre l'association des amis de Vauclair qui anime le site et son propriétaire le syndicat mixte que préside Philippe Timmerman a été brièvement évoqué : «*Oui ils estiment que le Département ne les aide pas assez. Ce n'est pas vrai, nous faisons beaucoup de choses et continuerons à en faire, c'est un malentendu*», juge le président qui promet de trouver une solution pour continuer à entretenir le célèbre jardin d'herbes médicinales. Afin de manifester leur mécontentement, et surchargés de travail par leur programmation culturelle annuelle, les amis de Vauclair ont en effet annoncé qu'ils ne s'occuperaient plus d'entretenir le jardin, faute de temps et de bénévoles.

«*Le syndicat mixte réfléchit à une solution pour que le jardin médicinal subsiste*, explique Philippe Timmerman. *A cette fin nous nous sommes rapprochés du conservatoire régional d'espaces naturels qui a la compétence nécessaire. Nous réfléchissons également à confier cette tâche à l'un de nos agents d'entretiens de Monampeuil.*»

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Débat sur le siège de la future com d'agglo : Courtemont-Varenes, Fossoy ou Etampes ?

La question des locaux de la nouvelle communauté d'agglomération de 2017 a été évoquée lors du conseil communautaire du lundi 19 septembre. Et il y a vraiment de quoi en perdre son latin.

Voilà un an que Michèle Fuselier explique que la friche ferroviaire d'Etampes-sur-Marne est le lieu adapté pour la future communauté d'agglomération, sans avoir attendu l'accord des conseillers communautaires du Tardenois, de Condé-en-Brie et d'une partie de l'Ourcq et du Cllgnon. Voilà un an qu'elle parle de travaux sur la friche ferroviaire d'Etampes-sur-Marne permettant d'y accueillir les 123 délégués communautaires. Le 11 juillet dernier, les délégués communautaires de la CCRC ont même voté à l'unanimité le début des travaux.

Et soudain, patatas. Voilà que Michèle Fuselier fait machine arrière. Pourquoi ce revirement de situation ? Michèle Fuselier explique que Jacques Krabal a proposé d'autres alternatives lors de sa conférence de presse de rentrée : Courtemont-Varenes, siège des nouveaux locaux de la com de com de Condé-en-Brie, ou le site du Ru Chailly à Fossoy, qui héberge actuellement les réunions de l'Union des communautés de

communes du sud de l'Aisne (Uccsa).

Suite à ces propositions, et peut-être à cause des remarques de ses voisins du sud de l'Aisne, la voilà qui prône la prudence : «Le comité de fusion prendra sa décision sur l'avenir des locaux en fin d'année. Dans l'attente de cette décision, je n'inviterai pas les délégués communautaires à lancer les travaux de la friche ferroviaire avant 2017. Si l'espace de Fossoy est choisi, on ne peut pas installer les services centraux à un endroit et reconstruire totalement la friche ferroviaire d'Etampes-sur-Marne. L'argent public est trop rare aujourd'hui, pour que l'on s'engage dans de telles dépenses. Il est plus prudent d'attendre, la future gouvernance décidera.»

Dans ce cas-là, plusieurs questions se posent. Pourquoi alors travailler depuis un an au projet de rénovation de la friche ferroviaire ? Pourquoi la CCRC a dans un premier temps décidé seule sur un sujet qui concernera au 1er janvier la majeure partie du sud de l'Aisne ?

A trois mois de l'entrée dans la communauté d'agglomération, les tractations pour la présidence ne sont jamais bien loin.

R. L.



Michèle Fuselier a fait machine arrière lors du dernier conseil communautaire.



Comme le site de Fossoy, le siège de Courtemont-Varenes offre l'avantage d'être déjà opérationnel. Ce n'est pas le cas pour la friche ferroviaire d'Etampes-sur-Marne.

L'entreprise Cifra va déménager

L'entreprise Cifra arrive sur la zone de l'Omois. La société fabricant de feuilles plastiques recyclées est actuellement placée dans la zone de l'Europe, où elle occupe 4 hectares. Elle va déménager pour prendre plus grand. «La société ne peut plus s'agrandir et son stock est maintenant limité», décrit Jean-Marie Turpin, en charge du développement économique. Il restait sur la zone de l'Omois une parcelle disponible de 8 hectares, cela leur a plu. La CCRC ferait d'une pierre deux coups, l'entreprise Cifra devrait faire venir un client anglais sur la zone permettant la création au total de 20 à 30 emplois supplémentaires.

Le transfert d'une entreprise coûtant environ 10 millions d'euros, une étude estimée à 18 000 € hors taxes (HT) va être lancée. La communauté de communes a voté une aide de 25 % de la somme, soit 4 500 € HT. La région aidera aussi l'entreprise à hauteur de 50 %, soit 9 000 €, dans le cadre d'un fonds régional d'aide au conseil (Frac). «Il est normal d'apporter notre aide, car on est au départ de l'opération et que le transfert est intéressant pour la collectivité», ajoute Jean-Marie Turpin.



Michel Py, directeur du site CIFRA.

Evidemment, on n'est pas certain que l'opération aboutisse à terme. Mais si cela se fait, perdre 4 500 euros pour gagner 30, 40 voire 50 emplois dans l'arrondissement de Château-Thierry, c'est un bon investissement.

Dans cette opération, Michèle Fuselier met aussi en valeur la possibilité de créations d'emplois. «Aujourd'hui, à chaque nouvelle création d'emplois correspond simultanément des suppressions.» En clair, ne laissons pas passer cette chance.

R. L.

Brèves de conseil communautaire

Jacques Krabal grand absent

Jacques Krabal était le grand absent du conseil communautaire lundi 19 septembre. Et pour cause, il était présent mardi 20 septembre à la Cérémonie de la flamme de l'amitié pour la journée de l'amitié et de réconciliation entre les peuples à Grasse (Alpes-Maritimes).

Centre aquatique

«Qui est responsable s'il arrive un accident au centre aquatique, la communauté de communes ou le délégataire ?», a questionné Claude Fauquet. «La gestion est déléguée au gestionnaire, explique Michèle Fuselier. Donc c'est le délégataire qui prend les responsabilités en charge.»

Piscine municipale

«Et la vieille piscine municipale, qu'est-ce qu'elle va devenir ? Qu'est-ce qu'on va en faire ?», a demandé un conseiller communautaire en fin de séance. «C'est le problème de la ville de Château-Thierry, pas de la Communauté de communes», coupe Jean-Marie Turpin. On y réfléchit et on travaille sur ce sujet. On dispose de plusieurs hypothèses pour valoriser l'endroit. On parle aussi de valoriser les bords de Marne. Cela peut devenir un hôtel, un restaurant, rien n'est encore figé. «Va-t-on la démolir ?», demande la cantonade. «C'est possible...»

Contrat global pour l'eau

L'agence de l'eau impose à la Communauté de communes du canton de Charly-sur-Marne de réaliser son contrat avec la future communauté d'agglomération, avec des communes de Seine-et-Marne qui correspondent à une logne de bassin hydrographique. Pour l'instant, Charly n'a pas encore accepté de rejoindre les autres com de com sur ce sujet. Ambiance, am-

blance...

Maison d'évocation Claudel

Lancement lors du conseil communautaire de juillet de la consultation pour les travaux sur la Maison d'évocation Paul et Camille Claudel. Les travaux n'ont démarré à la rentrée car il y a un lot infructueux. Relance des marchés jusqu'au 10 octobre.

Pacte de fusion

Michèle Fuselier a annoncé qu'un pacte de fusion des communautés de communes est en cours d'écriture. Le document distribué aux com de com actuelles et aux communes va balayer tous les sujets importants de la future agglomération : fiscalité, compétences, gouvernance,...

Acquisition de l'Hôtel Dieu

La démarche d'acquisition par la communauté de communes est en cours. L'hôpital a demandé à passer par un acte notarié. Le notaire travaille sur une signature avant la fin de l'année. Pour la labellisation Musée de France, un conservateur sera nommé en mutualisation avec le musée Jean de la Fontaine de la ville de Château-Thierry. L'inventaire des collections est en cours de finalisation.

Pas de décision pour la destruction du rocher de Mont-Saint-Père

Joseph Rollinet regrette que l'Etat n'a toujours pas donné sa réponse pour l'acquisition des fonds Barrier. Ils doivent permettre de financer la démolition du rocher qui menace actuellement plusieurs habitations. Le conseil communautaire a voté une motion d'interpellation au préfet et aux services de l'Etat.

SÉCURISATION DES MANIFESTATIONS

Le sous-préfet pointilleux sur les mesures de sécurité se défend d'avoir demandé l'annulation des foires



Le sous-préfet Ronan Léaustic explique les conditions de mise en œuvre des mesures de sécurité applicables aux manifestations accueillant du public, avec la volonté pour la sous-préfecture de ne pas en annuler.

La France est actuellement en vigilance attentat. Le gouvernement est dans ses petits souliers. Des mesures de sécurité annoncées le 12 août s'appliquent à tous les organisateurs de manifestations ouvertes au public. Elles sont une réponse à l'attentat du 14 juillet à Nice. Mais des voix s'élèvent contre ces tracasseries administratives supplémentaires qui grèvent les budgets des associations. D'autres s'élèvent contre le manque de pression subie par les fichés "S", ces personnes suspectées d'activités en lien avec le terrorisme (Lire l'encadré), très souvent impliqués dans les dernières actions terroristes en France. Ronan Léaustic, sous-préfet de l'arrondissement de Château-Thierry

explique la logique sécuritaire qui prévaut actuellement qui doit conduire au maintien des activités sur le territoire.

L'Axonais : Pourquoi avoir mis en place des mesures de sécurité contraignantes et parfois coûteuses auprès des organisateurs de manifestations ?

Ronan Léaustic, sous préfet de l'arrondissement de Château-Thierry : Le monde a changé. Nous avons la volonté systématique de rappeler aux organisateurs de manifestations et aux mairies les nouvelles conditions dans lesquelles nous nous trouvons. Nous devons envisager une sécurisation afin de protéger le public. Souvenez-vous de l'attentat de Nice le

14 juillet (ndlr : 85 morts). Le principe rappelé par le gouvernement est que les manifestations se tiennent. Le principe, c'est aussi comment fait-on pour qu'elles puissent se dérouler. Nous sommes dans une logique de maintien des activités.

L'A. : Certes, mais aujourd'hui, on entend que la brocante de Chézy-sur-Marne et la foire aux oignons de Nogent-l'Artaud seraient annulées. Qu'en est-il du côté de la sous-préfecture ?

R. L. : Ce sont des rumeurs non fondées. Le message du préfet que je martèle et que je relaye, c'est que personne ne pourra empêcher un organisateur ou un maire d'annuler sa manifestation. En revanche,

avant de prendre sa décision, nous leur demandons de prendre contact avec nos services afin que nous organisions au moins une réunion sur place pour analyser ensemble comment va se dérouler la manifestation et les mesures raisonnables de sécurité à prendre. Il y a des manifestations petites moyennes ou grandes. Où se déroule-t-elle ? est-ce dans un espace fermé ? Nous nous déplaçons sur place, afin de déterminer les bonnes mesures à prendre. Faut-il des barrières ? Où sont garées les voitures ? Comment le public accède à la manifestation ? A ce jour, la sous-préfecture n'a émis aucun avis défavorable à la tenue d'une manifestation.

L'A. : Il a été mis sur votre dos l'annulation de la foire de la vigne à Charly-sur-Marne le 11 septembre, cela en raison des mesures de sécurité supplémentaires qui auraient coûté 2000 euros.

R. L. : Non. Cette annulation est due à des conditions qui ne sont pas liées à une demande particulière de la sous-préfecture. Il y avait des raisons objectives pour cette annulation (ndlr : télescope avec les vendanges, et manque de temps pour organiser l'événement

pour un comité de foire né en juin avec les grandes vacances à suivre). Effectivement, à l'issue de certains articles de presse, j'ai rencontré les organisateurs et le maire de Charly que nous n'avions pas vus avant qu'ils prennent cette décision d'annuler la foire de la vigne. Certes il y avait un cahier des charges. Mais il était adaptable. L'annulation ne vient pas de la sous-préfecture.

L'A. : Comment faites-vous passer ce message sur le terrain ?

R. L. : J'ai rencontré récemment toutes les communautés de communes de l'arrondissement. A ces occasions, je me suis entretenu avec un très grand nombre de maires à qui j'ai passé ce message. Aujourd'hui en sous-préfecture, ce sujet a pris une grande ampleur et nous sommes tous les jours sur le terrain pour rencontrer les organisateurs et mettre au point avec eux les dispositifs adaptés à chaque cas particulier. A Neuilly-Saint-Front, les organisateurs de la foire aux pommes ont adapté son déroulé aux impératifs de sécurité. Le risque zéro n'existe pas, mais donnons-nous les moyens de nous en approcher.

L'A. : Des voix se font entendre contre ces mesures de sécurité imposées aux Français, quand la pression sur les fichés "S" ne semblent subir aucune contrainte.

R. L. : Il y a énormément d'actions en cours à ce sujet au niveau national. Il y a une véritable prise en compte de la menace, mais je n'y reviendrai pas. Aujourd'hui, la déclinaison des ces mesures de sécurité au niveau local est un volet de la lutte contre le terrorisme.

L'A. : L'Aisne ne comporte à priori qu'un petit nombre de fichés "S", il ne doit pas être compliqué de les surveiller ?

R. L. : Il y a une vraie mobilisation sur le territoire des forces de sécurité intérieure sur cette problématique.

On l'aura compris, Ronan Léaustic ne souhaite pas divulguer des informations sur la façon dont les fichés "S" sont pris en compte dans la menace terroriste actuelle dans le sud de l'Aisne.

Côté manifestations, les annulations se succèdent. Si la sous-préfecture souhaite le maintien des activités, les organisateurs déplorent les conditions de sécurité à mettre en œuvre. Il est facile dès lors de dire que l'on souhaite ne pas annuler, mais contrairement les organisateurs à la foire.

Entre 40 et 80 fichés "S" dans l'Aisne

Peuvent faire l'objet d'une fiche S toutes les personnes «faisant l'objet de recherches pour prévenir les menaces graves pour la sécurité publique ou la sûreté de l'Etat, dès lors que des informations ou des indices réels ont été recueillis à leur égard».

La fiche "S" est émise le plus souvent par la Direction générale de la sûreté intérieure (DG-SI). Mais une telle fiche peut être émise à la suite d'informations provenant d'autres pays ou dans le cadre de collaborations internationales, sans que la personne visée se trouve obligatoirement sur le territoire français. La fiche "S" est subdivisée en 16 niveaux qui correspondent aux actions que doivent entreprendre les membres des forces de l'ordre qui contrôlent un individu ainsi fiché.

La classification "S14" correspond maintenant aux combattants djihadistes revenant de Syrie ou d'Irak. Selon les sources, on compte entre 5 000 et 10 000 fichés "S" dans le pays. En rapport avec sa population, cela signifierait qu'il pourrait exister entre 40 et 80 fichés "S" dans le département de l'Aisne.

LA FERTÉ-MILON

Ho et Mabire, un duo magique pour le concert à Notre Dame du dimanche 11 septembre

L'Association pour le développement des activités musicales de l'Aisne (ADAMA) a organisé son concert dimanche 11 septembre en l'église Notre Dame de La Ferté-Milon avec la commune et la fédération départementale "Les orgues de l'Aisne". Au programme au nom si évocateur dans la commune, "Au temps de Racine, entre Grand siècle et Selçento", Fantini, Salvatore, Bassano, Titelouze, Castello, Racquet et Bovicelli. Ces concerts attirent en général «de 150 à 250 spectateurs» selon François Rampelberg, président de l'ADAMA. Mais ce dimanche, ils n'y étaient pas. «C'est normal, il y a beaucoup d'animation en ville aujourd'hui.» Dommage, car la qualité des interprétations méritait une plus large audience.

G. L.



François Rampelberg vice-président du Conseil départemental et président de l'ADAMA, Adrien Mabire joueur de cornet à bouquin, de trompette baroque, et chanteur, Jean-Luc Ho organiste, Jean-Michel Verneiges directeur de l'ADAMA.

RECOURS DEMANDÉ AU PRÉFET

La mairie de Soissons ne veut pas des 3 éoliennes de 158 m de haut à Leury

La construction de trois éoliennes sur la commune de Leury est lancée. Le permis de construire par la société Eolliennes du Soissonnais a en effet été accordé par le préfet de l'Aisne, Nicolas Basselier, en date du 28 juillet 2016 : un permis modificatif autorisant la construction d'éoliennes de 158,3 mètres de haut.

Cependant, le permis initial signé en 2013 par le préfet de région prévoyait de construire des éoliennes de 140 mètres de haut, soit 18,3 mètres de moins. De plus, les pales font maintenant 60 mètres au lieu des 50 mètres initiaux, ce qui porte le diamètre du rotor à 120 mètres au lieu de 100 mètres auparavant.

Malgré cette modification de près de 20 mètres dans la taille des éoliennes, aucune demande de nouveau permis de construire n'a été déposée, ni de nouvelle étude d'impact et de nouvelle consultation du public non plus. De fait, l'association A3PES (Association pour la Promotion et la Préservation des Paysages et de l'Environnement du Soissonnais) comme la municipalité de Soissons viennent de prendre connaissance, en mairie de Leury et sur le site, du lancement de la construction du parc éolien.

En conséquence, mardi 27 septembre, l'A3PES et la mairie de Soissons ont chacune envoyé un recours similaire au préfet de l'Aisne pour lui demander de revenir sur la construction des trois éoliennes de 158 mètres de haut à Leury.

Dans son recours gracieux adressé au préfet, Alain Crémont, maire de Soissons, a notamment signifié : «Un changement de hauteur d'une telle ampleur ne peut que modifier et amplifier l'impact du parc éolien sur les paysages du Soissonnais, en particulier les perspectives emblématiques de la cathédrale de Soissons et de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes. La présentation de nouveaux photomontages et leur présentation au public est indispensable.»

Ce changement de hauteur et de taille des pales nécessite également de reprendre l'étude

sur l'avifaune et les chiroptères, de façon à vérifier si l'impact sur les routes migratoires et les déplacements locaux de la faune n'est pas plus important dans ce nouveau cas de figure.

Suite aux changements de taille et de modèle des machines, et à leur déplacement, l'étude des impacts sur la population, en particulier la distance aux habitations les plus proches, les impacts visuels et sonores doivent être repris et présentés au public, ce qui à ma connaissance n'a pas été le cas.»

En attendant la réponse du préfet Nicolas Basselier, le maire de Soissons lui demande finalement : «Je vous serais très obligé de revenir sur votre arrêté du 28 juillet 2016, autorisant la construction de trois éoliennes sur la commune de Leury.» Une réponse que l'A3PES attend aussi avec impatience, dans l'espoir d'une consultation prochaine.

Benoit MALEPLATE

BÉNÉFICIAIRE : EOLLIENNES DU SOISSONNAIS

NATURE DU PROJET : (Après les éventuels incidents)

Construction >> Surface de Plancher : 58 M²

Hauteur des Constructions : 158,3 M

Lotissement >> Nombre de Lots : /

Terrain de Camping : Nombre total d'emplacements : /

Donc : Réserves aux habitations voisines de la zone

Démolition >> Surface à démolir : / M²

PERMIS
DECLARATION N° : 15020160000000000000

DÉLIVRÉ LE : 28/07/16

MAIRIE DE : LEURY

SUPERFICIE DU TERRAIN : / M²

www.loymerlin.fr

Sur la commune de Leury, le permis de construire de trois éoliennes de 158,3 mètres de haut a été accordé le 28 juillet.

ÉVÉNEMENT

SOISSONS :

LE PRÉFET VALIDE UN PROJET ÉOLIEN SANS CONCERTATION

